

Observations sur le plan quadrangulaire et la galerie dans les châteaux bretons (1575-1640)

L'exemple du Rocher-Portail à Saint-Brice-en-Coglès

Curieusement le château du Rocher-Portail n'a fait l'objet jusqu'à ce jour d'aucune étude architecturale. Cet édifice du début du XVII^e siècle, pourtant l'un des plus intéressants de Bretagne, offre un programme ambitieux mené à son terme, contrairement à beaucoup de réalisations contemporaines d'envergure.

Si l'on a parlé souvent du Rocher-Portail c'est principalement à travers son constructeur, Gilles Ruellan, personnage truculent connu essentiellement par les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (1).

Avant d'entamer l'étude architecturale de l'édifice, nous nous attardons sur quelques exemples de la production architecturale bretonne des années 1570-1640, les châteaux de plan quadrangulaire. L'analyse architecturale de l'édifice et sa distribution seront abordées à travers le traité d'architecture de L. Savot (2). Puis nous étudierons la galerie, un des éléments constitutifs majeurs de ce château en la replaçant dans la production bretonne des XVI^e et XVII^e siècles.

À programme exceptionnel, personnalité exceptionnelle

Le maître d'ouvrage du Rocher-Portail, Gilles Ruellan est connu depuis bien longtemps grâce aux célèbres *Historiettes* de Tallemant des Réaux : *on l'appela Rocher-Portail, du nom de la première terre qu'il acheta et où il fit bâtir...* Les *Historiettes*, rédigées de 1657 à 1690, furent écrites plus de

(1) TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, Paris, 1861, t. II, p. 34-37.

(2) L. SAVOT, *L'architecture française des bâtiments particuliers*, Paris, 1624. C'est à la réédition de 1642 que se rapportent la pagination des extraits utilisés.

trente ans après la mort de Gilles Ruellan survenue en 1627. Les détails concernant notre homme furent fournis à l'auteur par un certain Le Pailleur à qui Ruellan aurait confié oralement bon nombre d'anecdotes (3).

Ruellan paraît avoir commencé son activité de financier comme sous-fermier de l'impôt et billot (4) pour quelques paroisses de la région malouine, sans doute pour son patron de l'époque, Ferrière, marchand de toile (5). Durant la guerre de la Ligue, il se lance dans le trafic d'armes entre le parti du roi et le parti de Mercœur et en peu de temps il y gagne 4 000 écus (6). Ce serait à cette époque, dès 1596, qu'il aurait fait l'acquisition du Rocher-Sénéchal (7), du Plessis-Sénéchal et des Renaisières à Saint-Marc-le-Blanc (8), sur Renée de Castellan, femme de François de Carné, seigneur de Rosampoul, gouverneur de Brest et de Morlaix. En 1598 Gilles Ruellan assiste aux états de Bretagne, comme bourgeois de Fougères représentant la ville.

C'est à partir de 1599 que le rôle de Ruellan devient prépondérant comme l'a récemment mis en évidence James B. Collins (9). En 1599, il est preneur des impôts de *billots* pour les diocèses de Rennes et Dol, en 1600 de celui de Saint-Malo et en 1601, il regroupe dans sa main les cinq diocèses bretons (10).

En 1608 et 1614 ces baux auront rapporté à Ruellan la somme fabuleuse de 1 370 000 livres. Le rôle qu'il joue dans les relations entre Sully et les états de Bretagne l'impose comme le plus grand financier breton de l'époque. Grâce à lui, Sully a remporté ses plus grands succès en matière de politique «absolutiste» vis-à-vis d'une province encore pourvue de ses institutions propres (11).

(3) TALLEMAND des RÉAUX, *Les Historiettes*, Paris, 1862, t. II, p. 34 à 37.

(4) Impôt sur la vente du vin.

(5) TALLEMAND des RÉAUX, *op. cit.*, p. 34.

(6) TALLEMAND des RÉAUX, *op. cit.*, p. 35.

(7) Le futur Rocher-Portail.

(8) Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Le Tiercent*, Rennes, 1903, p. 47. Aucune pièce d'archives n'est malheureusement là pour nous prouver que l'achat du Rocher se fit bien en 1596.

(9) James B. COLLINS, «Sully et la Bretagne», dans *XVII*, janvier-mars 1992, n° 174, 44^e année n° 1, p. 77 à 94.

(10) Ces rentes créées au profit des colonels suisses en 1591 sont aliénées par eux en 1599 aux grands financiers parisiens, Zamet, d'Argouges, Masparaut, Brisset et Mariette qui les revendent à Ruellan (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2973).

(11) Cette étape du règne d'Henri IV dans le développement de la monarchie absolue a été développée par Russel MAJOR, *Representative Government in Early Modern France*, New-Havens, 1980.

Cet allié précieux de la monarchie dans sa politique vis-à-vis de la Bretagne, *chef d'un véritable trust des financiers bretons* (12), justifie donc pleinement que Henri IV lui ait été reconnaissant et qu'il l'ait exprimé en l'anoblissant tout d'abord en 1603, en le faisant chevalier de l'Ordre du Roi, puis baron du Tiercent en 1611, membre d'épée de ses Conseils d'État et privé et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIII lui conserve la même estime et érige sa terre de la Ballue en marquisat en 1622. Sa fortune amassée est partiellement réinvestie en terre bretonne. Hormis ces grands traits, le personnage n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée qui serait pourtant fort intéressante.

Les alliances de ses enfants, présentées comme prouesse sociale, s'inscrivent plus simplement dans le cercle des relations entretenues par Ruellan. Marie d'Argouges, femme de son fils aîné, est la fille de Florent d'Argouges, un des plus grands financiers de l'époque et associé de Ruellan dans plusieurs affaires. Pierre son fils puîné épouse Jeanne de Maupéou, fille de Gilles, contrôleur général des Finances. Vincente épouse Jacques Barrin, sénéchal de Rennes, président de la chambre des comptes de Bretagne, maître des requêtes puis conseiller d'État comme son beau-père. Barbe épouse Gabriel de Goulaine, principal capitaine de Mercœur et le dernier à se rendre à Henri IV qui le comble d'honneurs. Sa dernière fille épouse en 1621, moyennant une dot de 500 000 livres (13), François de Cossé fils de Charles II, premier duc de Brissac depuis 1620, mais dont la valeur du duché à l'époque n'atteignait pas la dot de la demoiselle Ruellan (14).

À la mort de Gilles Ruellan en 1627, le Rocher-Portail passe à sa troisième fille Vincente, épouse de Jacques Barrin de la Galissonnière. Les Barrin résident dans le comté nantais sur leurs nombreuses acquisitions faites au début du XVII^e siècle et semblent s'être peu préoccupé du Rocher. Un an avant la mort de Vincente, en 1654, son fils Jacques, avocat général au Grand Conseil et conseiller d'État vend la terre du Rocher (15). Jacques de Farcy, seigneur de Saint-Laurent (16), officier d'infanterie et gouverneur du château et ville de Vitré depuis 1650, s'en porte acquéreur pour 81 500 livres (17). Le

(12) James B. COLLINS, «Sully et la Bretagne», dans *XVII^e janvier-mars 1992*, n° 174, 44^e année n° 1, p. 77 à 94.

(13) Selon TALLEMANT DES RÉAUX, *op. cit.*, p. 36.

(14) Le duché pairie de Brissac était estimé 524 820 livres en capital en 1698 (J.-P. LABATUT, *Les ducs et pairs de France au XVII^e siècle*, Paris, 1972, p. 286).

(15) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 141, cité plus bas.

(16) Annibal de Farcy est fils d'un procureur fiscal et maître des Eaux-et-Forêts du comté de Laval. Il s'installe en Bretagne avec son frère Jacques qui fait l'acquisition de la Ville-du-Bois à Mordelles en 1647, de Mué à Parcé en 1655. Avec deux autres frères, ils achèteront à la duchesse de la Trémoille la forêt de Brecilien, avec droit d'y faire bâtir des forges, pour 200 000 livres.

(17) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 145.

Rocher devait rester dans sa descendance jusqu'à ses arrières-petites-filles qui vendent le domaine en viager à leur cousin (18), Anne-Gilles Guérin, marquis de Saint-Brice en 1754 pour 72 000 livres de principal. La dernière des sœurs Farcy meurt en 1802, ce qui permet au Rocher de passer la Révolution sans trop d'encombre. Après la vente du marquisat de Saint-Brice, dont fait maintenant partie le Rocher-Portail, en 1837 par Mme de Sesmaisons, petite-fille d'Anne-Gilles Guérin, les ventes vont se succéder. La terre de Saint-Brice encore entière sera une nouvelle fois vendue en 1849 (19), puis le Rocher passera dans diverses mains. Il faudra attendre 1866, pour que le baron Alexandre de Boutray, fils cadet d'un receveur général des finances originaire de Paris, s'y intéresse pour y installer sa famille. D'importants travaux de remise en état sont réalisés, avec un rare souci archéologique pour l'époque. Ils sauvent le château de la ruine.

La place du Rocher-Portail dans la production architecturale civile bretonne

Le château du Rocher-Portail est un projet de grande envergure pour la région dans les premières décennies du XVII^e siècle. Les seuls éléments de datation dont nous disposons pour sa construction sont la date d'achat de la terre, en 1596, et la date de 1617, figurant sur le fronton sud du corps central. Cette dernière correspond sans doute à la date de finition du gros œuvre.

Sans que de vastes résidences seigneuriales utilisant le plan carré ou en U soient totalement absentes, rares sont les programmes importants menés à bien à cette époque en Bretagne. Un rapide survol des réalisations marquantes des années 1575-1640 va nous le montrer aisément.

Le manoir avec logis en fond de cour, bâtiments de servitude de chaque côté et mur percé d'une porte piétonne et charretière est un des stéréotypes que l'on retrouve depuis le XV^e siècle en Bretagne. Ce plan orthogonal en U ou à quatre ailes correspond, selon un repérage fait dans les Côtes-d'Armor, à près de la moitié des exemples ailleurs (20). Le remplacement du mur d'entrée par un logis-porte, venant doubler celui en fond de cour, est également assez courant comme nous avons pu le démontrer ailleurs (21). Cependant le plan régularisé avec des bâtiments régulièrement répartis, flanqués aux

(18) Il était le fils de Anne-Gilles Guérin, troisième marquis de Saint-Brice et de Suzanne de Farcy sœur de leur père.

(19) L'annonce de la vente n'a été aimablement communiquée par M. X. Ferrieu.

(20) J.-P. DUCOURET, «Le manoir et son site : l'apport du cadastre napoléonien», dans *Le Manoir en Bretagne 1380-1650*, Cahiers de l'Inventaire n° 28, Paris, 1993, p. 66.

(21) C. AMIOT, «Les logis-portes», dans *Le Manoir en Bretagne 1380-1650*, Cahier de l'Inventaire n° 28, Paris, 1993, p. 118-133.

quatre angles de pavillons ou de tourelles, marque un souci de composition qui n'apparaîtra guère dans la région avant la seconde moitié du *xv^e* siècle.

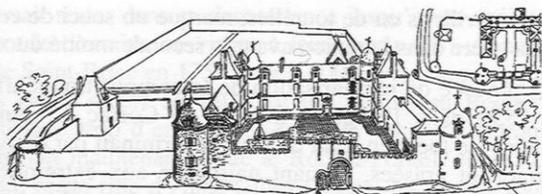
Un souci précoce de régularisation de la composition s'affirme sans doute avant 1550 dans l'original manoir de Correc à Saint-Guelven (Côtes-d'Armor). Le logis en fond de cour se terminait par deux tours circulaires, maintenant arasées, prenant naissance aux extrémités, sans le flanquer, et le dominaient de leurs hauts toits selon une disposition originale. Deux ailes de communs ferment partiellement les deux côtés de la cour et un mur vient clore la face d'entrée flanquée de deux tours circulaires plus basses. Les quatre angles étaient ainsi ponctués d'ouvrages hiérarchisés, bas pour la face d'entrée et plus haut pour le logis.



Saint-Gelven (Côtes d'Armor)
Correc. État au début du siècle.

La Touche-Trébry à Trébry (Côtes-d'Armor) est une tentative réussie d'organisation monumentale du grand manoir breton, entreprise dans les années 1575 (22). La cour quadrangulaire est bordée sur trois côtés de bâtiments et flanquée de quatre tours rondes. Un grand logis en longueur ferme le fond de la cour au nord, flanqué de deux petites tours circulaires aux angles et d'un gros pavillon carré d'escalier qui font saillie sur la face antérieure. Deux pavillons carrés forment de courtes ailes latérales prolongées par des bâtiments plus hétéroclites. La face antérieure, au sud, est

(22) La cheminée de la grande salle du premier étage porte la date de 1579. La construction est due à Christophe de La Roche, gouverneur de Moncontour, chevalier de l'Ordre du Roi en 1575.



Trébry (Côtes-d'Armor)

La Touche-Trébry. Dessin de La Messelière. (A.D. Côtes-d'Armor).

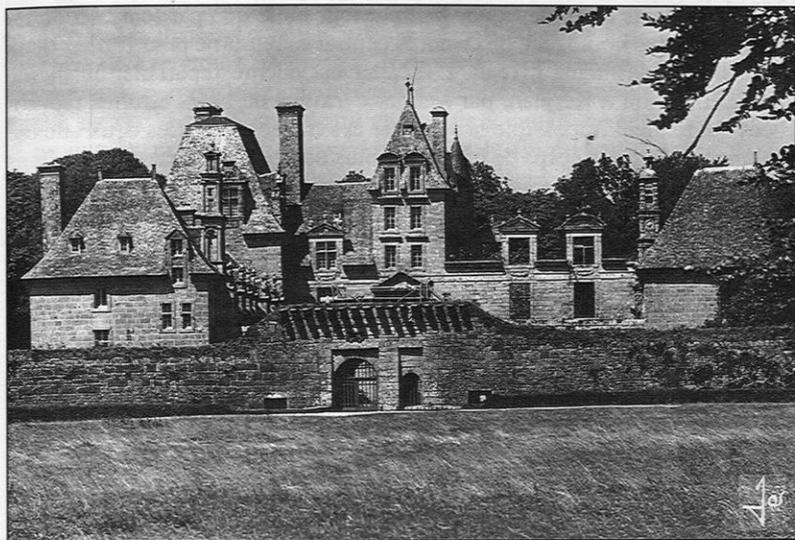
fermée par un mur crénelé flanqué d'une tour ronde. Les volumes se juxtaposent les uns aux autres avec chacun leur couverture propre. La façade sur cour offre une remarquable symétrie de travées que n'embarasse pas l'escalier, reporté à l'arrière. Le décalage de plan existant entre le logis et le front sud est la preuve de la réutilisation des bases d'un logis antérieur.

Kerjean, élevé entre 1566 et 1595 par Louis Barbier, considéré par Henri IV comme *une des plus belle maison de son royaume*, est le programme le plus monumental (23). Autour d'une vaste cour s'organise un plan aux masses fortement hiérarchisées. En fond de cour, le logis à deux niveaux carrés sur cave est flanqué de deux pavillons à trois niveaux de plan bastionné. Marquant l'escalier, un troisième pavillon à quatre niveaux domine l'ensemble, décalé par rapport au centre de la façade. Deux ailes plus basses, dont l'égout règne au niveau des appuis du premier étage du corps central, ferment les côtés de la cour (24). Deux pavillons, également bastionnés, plus élevés d'un étage terminent ces ailes. Le côté sud de la cour est clos d'une galerie placée au revers d'un mur aveugle percé d'un portail monumental. Si l'on veut chercher des archaïsmes dans cet ensemble, on en trouvera dans le manque de symétrie des travées ou dans le pavillon d'escalier dont le dernier niveau est encore desservi par une tourelle en surplomb. La qualité de la composition d'ensemble, la hiérarchie des masses, l'utilisation de pavillons de plan bastionnés, aux toits brisés, et le programme correspondent bien à un ouvrage savant et résolument moderne pour la région.

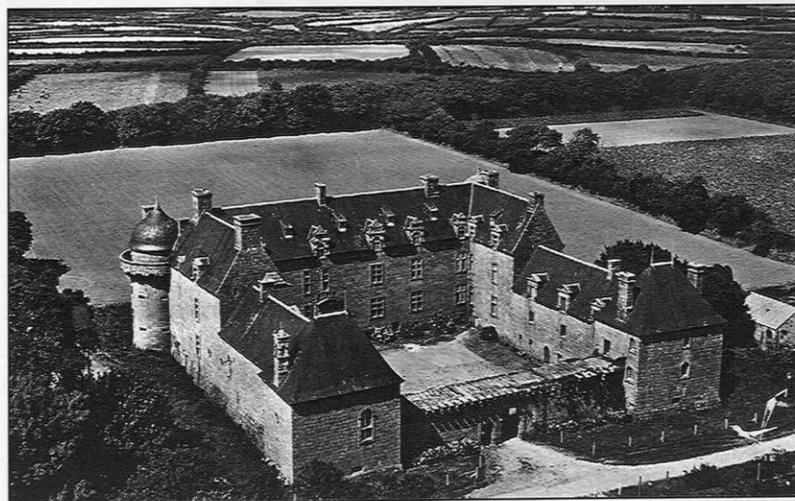
Plus tardif, Kergroadès à Brélès, bâti non loin de Kerjean dans le Finistère, propose un parti assez proche et plus régulier dans sa silhouette. Ce château, œuvre de François III de Kergroadès, chevalier de l'Ordre et défenseur du parti du roi durant la Ligue, est terminé en 1613. Les pavillons du corps central en fond de cour disparaissent ici au profit de petites tours

(23) Pour plus amples détails nous renvoyons au travail de C. DOUARD, *Châteaux du Haut-Léon, Finistère*, Images du Patrimoine, n° 34, Rennes, p. 22-30. Le seul indice précis quant à la datation du château est la présence d'armes d'alliance de Louis Barbier et de sa seconde femme, Jeanne de Gouzellon, mariés en 1571, ce dernier étant mort en 1595.

(24) Celle de l'est a été en grande partie reconstruite. Le parement du pavillon nord-ouest montre qu'elles étaient prévues à l'origine plus hautes.



*Saint-Vougay (Finistère)
Kerjean*



*Brèles (Finistère)
Kergroadès*

de flanquements dissymétriques tant par leur taille que par leur couronnement. La masse homogène de ce corps central se retourne pour former deux courtes ailes de même niveau. L'escalier est encore repérable, au même emplacement qu'à Kerjean, par ses deux travées de baies étroites rapprochées qui rendent impossible la symétrie des travées (25). Les deux ailes se prolongent par deux corps de bâtiments plus bas, terminés par des pavillons reliés par une galerie comme à Kerjean. Les effets de volumes distincts de cet édifice disparaissent ici au profit d'un bâtiment aux murs hauts remarquablement construits et aux niveaux de corniche presque constants.

Dans le Trégor, au Leslac'h à Saint-Michel-en-Grève (Côtes-d'Armor), existe un autre programme plus modeste dont l'enceinte quadrangulaire projetée ne fût jamais menée à bien. Son principe est celui de Kergroadès avec un logis en fond de cour se retournant pour amorcer les ailes latérales, le tout sous une couverture unique, flanqué à ses angles postérieurs de tours à éperon. Ces amorces devaient se prolonger par deux ailes plus basses terminées par un pavillon. La face d'entrée est formée ici d'un bâtiment à deux niveaux, couvert d'un toit à deux pentes avec, au-dessus du passage, une originale tribune ouverte sur les deux faces. Le programme est resté inachevé puisque seule la moitié ouest fût réalisée (26), complétée sans doute à la fin du XVII^e siècle par le pavillon est de l'entrée. L'édifice pourrait remonter aux dernières décennies du XV^e siècle. Les travées régulières se répartissent autour de la double travée centrale de l'escalier traitée de façon monumentale. La disposition du logis n'est pas sans rappeler celle de Rosviliou à Duault (Côtes-d'Armor) vers 1610-1620.

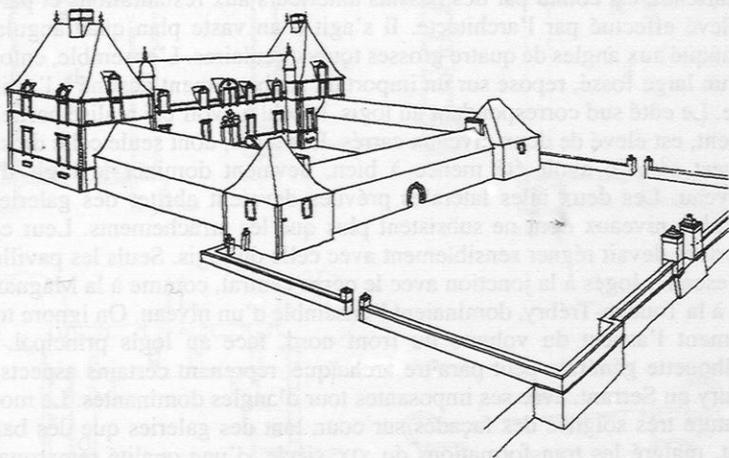


*Saint-Michel-en-Grève (Côtes-d'Armor)
Le Leslac'h. Faces ouest et sud.*

(25) L'escalier est encore surmonté comme à Kerjean d'une petite pièce chauffée ou «étude», bien qu'aucune saillie dans la toiture n'ait jamais existé. Cette distribution qui perdure depuis la fin du XIV^e siècle dans les manoirs bretons, avec une implantation au-dessus de la tour d'escalier, est à Kergroadès parfaitement imperceptible à l'observation des façades.

(26) Il s'agit de la moitié ouest du logis incluant l'escalier central, de l'aile ouest et du pavillon ouest et d'un peu plus de la moitié du front sud où se situe l'arrivée.

Plus près des marches de Bretagne non loin du Rocher-Portail, le château de la Magnanne est datable des années 1580 grâce à un inventaire de mobilier (27) montrant un presque complet achèvement de l'ouvrage (28). Cette grande composition quadrangulaire fût privée de ses ailes latérales au milieu du XIX^e siècle. Il semble qu'elles n'aient jamais été achevées comme le prouve un projet de François Huguet de la fin du XVII^e siècle (29). Le bâtiment, avant les transformations du XVIII^e siècle, consistait en un grand logis de plan en H comportant un niveau de sous-sol de plain pied avec la cour, un niveau carré et un second niveau sous comble à lucarnes passantes. Les deux pavillons d'extrémité saillants renfermaient un niveau supplémentaire et étaient desservis par deux escaliers logés dans les tourelles comme à la Touche-Trébry. Les deux ailes latérales, dont on voit encore les arrachements, étaient prévues beaucoup plus basses, leurs corniches régnant au niveau du milieu des fenêtres du rez-de-chaussée et leur faitage



Andouillé-Neuville (Ille-et-Vilaine)
La Magnanne

(27) L'inventaire de mobilier est de 1584 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 17 J).

(28) Commencé par René de Montbourcher, l'édifice est terminé par son fils Jacob en grande considération auprès d'Henri IV dont il sert le parti en commandant une compagnie de cavalerie durant la guerre de la Ligue.

(29) Dans son descriptif Huguet mentionne qu'il ne faut pas faire aux deux aises de la cour entre les pavillons d'ahaut et ceux d'abas, des galeries couvertes suivant le dessain de ceux qui ont basti la maison et qui en ont laissé les attentes parce que les couvertures de galeries quoy que en cintre ou mensarde offusqueroit trop la cour borneroit la vouë et cache-roit la beauté des pavillons (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 17 J).

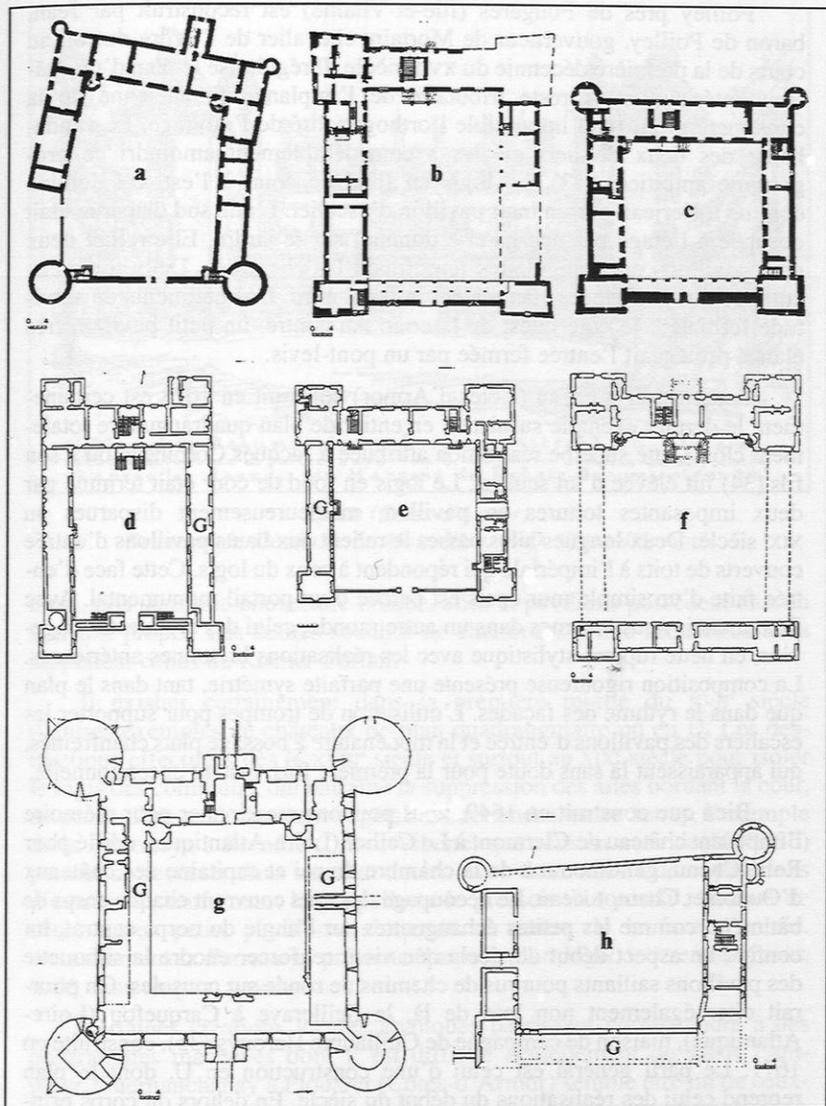
se situant sous l'appui de celles de l'étage. Leur hauteur devait correspondre à celle de l'aile est, opposée au logis. Cette face d'entrée, formée d'un bâtiment à deux niveaux comme au Leslac'h, est percée d'un portail et flanqué de deux pavillons légèrement plus hauts. Hormis la régularité des travées d'origine (30), c'est la double travée centrale qui curieusement ne marque pas l'escalier mais un vestibule d'entrée. Celui-ci décalé comme à Wideville est délibérément gommé de la composition, à peine perceptible par les menuiseries de la face sur le jardin. On observe comme à Kerjean une hiérarchie dans la composition qui s'élève vers le logis en fond de cour et ses pavillons.

Le château de la Moussaye à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor), malgré de longues campagnes de travaux réalisées de 1585 à 1620, n'a pu être mené à bien et subsiste à l'état de vestiges (31). Contrairement aux autres exemples, l'accès se faisait sous le logis principal, percé d'un portail placé dans un avant-corps (32). L'édifice d'origine, très remanié au XIX^e siècle par Martenot, est connu par des dessins antérieurs aux restaurations et par un relevé effectué par l'architecte. Il s'agit d'un vaste plan quadrangulaire flanqué aux angles de quatre grosses tours circulaires. L'ensemble, entouré d'un large fossé, repose sur un important soubassement destiné à l'artillerie. Le côté sud correspondant au logis, le seul à avoir été réalisé partiellement, est élevé de deux niveaux carrés. Les tours, dont seule celle du sud-ouest semble avoir été menée à bien, devaient dominer le logis d'un niveau. Les deux ailes latérales prévues devaient abriter des galeries à double niveaux dont ne subsistent plus que les arrachements. Leur couverture devait régner sensiblement avec celle du logis. Seuls les pavillons d'escalier logés à la jonction avec le corps central, comme à la Magnanne et à la Touche-Trébry, dominaient l'ensemble d'un niveau. On ignore totalement l'aspect du volume du front nord, face au logis principal. La silhouette générale peut paraître archaïque, reprenant certains aspects de Bury ou Serrant, avec ses imposantes tour d'angles dominantes. La modénature très soignée des façades sur cour, tant des galeries que des baies, est, malgré les transformations du XIX^e siècle, d'une qualité remarquable proche des modèles de Philibert de l'Orme.

(30) Deux travées supplémentaires furent ajoutées au corps central lors des transformations du XVIII^e siècle.

(31) L'édifice, une fois n'est pas coutume, a fait l'objet d'une étude détaillée (M. GOHEL, «La diffusion du classicisme en Bretagne : Quintin et la Moussaye», dans *Arts de l'Ouest, Études et documents*, n° 6, février 1979, p. 37 à 64). L'édifice est entrepris par Charles de La Moussaye, protestant comme les Montbourcher. Il avait épousé Claude du Chastel dans la chapelle d'Écouen en 1571.

(32) M. Gohel a rapproché son plan original avec accès sous le logis, d'un projet du troisième livre de Du Cerceau, principe qui sera repris dans le traité d'architecture de Gentillâtre rédigé entre 1615 et 1625. Une autre entrée existait sur le front nord, comme le montre l'avant-corps du soubassement.



Châteaux bretons de plan en U ou quadrangulaire des années 1575-1640.
Plans des niveaux inférieurs (échelles identiques).

La lettre G localise l'emplacement de la galerie d'étage si elle existe.
a - La Touche-Trébry ; b - Kerjean ; c - Kergroadès ; d - Beaumanoir
e - Le Rocher-Portail ; f - La Magnanne ; g - La Moussaye ; h - Poilley

(C. Amiot)

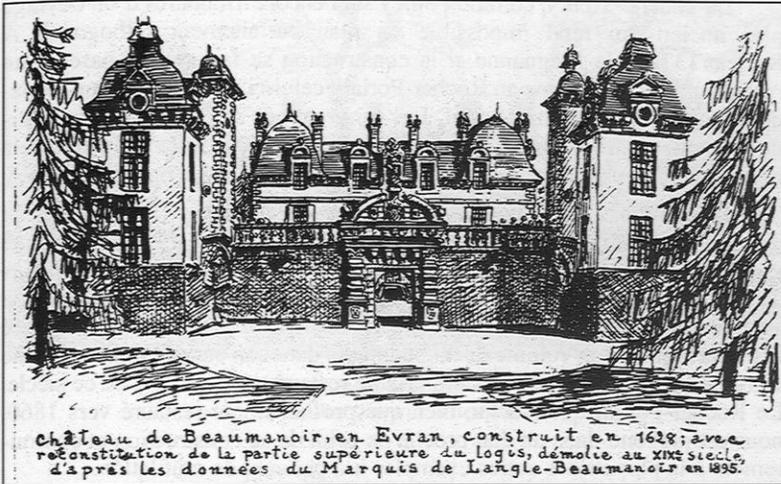
Poilly près de Fougères (Ille-et-Vilaine) est reconstruit par Jean, baron de Poilly, gouverneur de Mortain, chevalier de l'Ordre du roi, au cours de la première décennie du XVII^e siècle. Il régularise le plan d'un château antérieur, mais reste tributaire de l'implantation ancienne de la construction qui rend impossible l'orthogonalité de l'ouvrage. Le vandalisme des deux derniers siècles a considérablement amoindri ce programme ambitieux (33). Le logis en fond de cour, à l'est, est dominé comme à Kerjean par un haut pavillon d'escalier. L'aile sud disparue était occupée à l'étage par une galerie donnant sur le jardin. Elle reliait deux gros pavillons quadrangulaires renfermant les chambres. Deux tours circulaires dissymétriques flanquaient le front nord. Des bâtiments de servitude fermaient le côté ouest de la cour. Au centre, un petit pavillon très élancé protégeait l'entrée fermée par un pont-levis.

Beumanoir à Évrans (Côtes-d'Armor) construit en 1628 est certainement le dernier exemple subsistant en entier de plan quadrangulaire totalement clos. Cette superbe réalisation attribuée à Jacques Corbineau ou à son fils (34) fut élevée d'un seul jet. Le logis en fond de cour était terminé par deux imposantes toitures en pavillon, malheureusement disparues au XIX^e siècle. Deux longues ailes basses le relient aux hauts pavillons d'entrée couverts de toits à l'impériale qui répondent à ceux du logis. Cette face d'entrée faite d'un simple mur épais est percée d'un portail monumental. Avec Beumanoir nous sommes dans un autre monde, celui des architectes angevins, en nette rupture stylistique avec les réalisations bretonnes antérieures. La composition rigoureuse présente une parfaite symétrie, tant dans le plan que dans le rythme des façades. L'utilisation de trompes pour supporter les escaliers des pavillons d'entrée et la modénature à bossage plats chanfreinés, qui apparaissent là sans doute pour la première fois, restent exceptionnelles.

Bien que construit en 1649, nous pouvons mentionner pour mémoire l'imposant château de Clermont à Le Cellier (Loire-Atlantique), édifié pour René Chenu, gentilhomme de la chambre du roi et capitaine des châteaux d'Oudon et Champtoceau. Le découpage des toits couvrant chaque corps de bâtiment, comme les petites échauguettes sur l'angle du corps central, lui confère un aspect début de siècle que vient renforcer encore la silhouette des pavillons saillants pourvus de chemins de ronde sur consoles. On pourrait citer également non loin de là, la Seilleraye à Carquefou (Loire-Atlantique), maison de campagne de Guillaume Harouys (35), construite en 1671. Le parti général est celui d'une construction en U, dont le plan reprend celui des réalisations du début du siècle. En dehors du corps prin-

(34) R. COUFFON, «Beumanoir en Évrans», *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CI, 1972, p. 65. La construction est due à François Peschart, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

(35) Guillaume Harouys était conseiller d'État depuis 1645 et trésorier des états de Bretagne.



Évran (Côtes-d'Armor).

Beaumanoir. Dessin de La Messelière. (A.D. Côtes-d'Armor).

cipal, pris sous une couverture unique, ailes et pavillons possèdent chacun leur toit propre. Les hautes souches de cheminées à tête semi-circulaires rappellent celles du Rocher-Portail.

Il existait certainement dans la première moitié du XVII^e siècle d'autres exemples de châteaux de plan quadrangulaire ou en U. Les destructions effectuées dès le XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle pour isoler le logis des communs, ont entraîné la suppression des ailes bordant la cour, au profit d'un aménagement végétal. On retiendra, entre autres, l'exemple de la Perronaye à Romillé (Ille-et-Vilaine) que seul un aveu de 1679 (36) permet de restituer dans son état ancien avec deux ailes à deux pavillons d'extrémité, renfermant la chapelle et le pressoir. Un portail, flanqué de deux autres petits pavillons, s'ouvrait au centre de la face d'entrée. Actuellement la Perronaye présente l'aspect d'un logis XVII^e en longueur, isolé dans un parc paysagé.

Certaines créations locales atypiques paraissent correspondre à des programmes inachevés dont il est difficile actuellement de saisir l'ampleur. Guernanchanay à Plouaret (Côtes-d'Armor) semble être un de ceux-là, avec une entrée monumentale et un pavillon d'escalier accosté d'une aile à galerie en rez-de-chaussée. Il pourrait s'agir d'une composition prévue à l'origine avec deux ailes symétriques et logis en fond de cour.

(36) J.-J. Rioult, conservateur du patrimoine, a bien voulu me signaler cet aveu retrouvé lors de l'inventaire du canton de Bécherel.

La Touche-Trébry, comme Poilley sont encore tributaires d'un ouvrage plus ancien qui rend impossible un plan parfaitement orthogonal. À Kerjean (37) et la Magnanne si la construction se fait sur les bases d'un manoir antérieur, comme au Rocher-Portail, celui-ci s'efface presque totalement au profit du bâtiment neuf. Les programmes créés véritablement *ex-nihilo* sont, comme toujours, assez rares dans l'architecture civile et seul la Moussaye, Beaumanoir et Kergroadès peuvent être rangés parmi ceux-ci.

Le grandiose Kerjean a perdu la moitié de son corps principal et de son aile est, Poilley, les trois quart de ses bâtiments. Les ailes de la Magnanne n'ont jamais été véritablement achevées et à peine la moitié des bâtiments de Leslac'h furent menés à bien. La Moussaye ne demeure qu'à l'état de vestiges, transformés profondément au XIX^e siècle. Seul Beaumanoir, malgré la disparition de son volume de toit, demeure dans son état d'origine, comme Kergroadès sauvé par une très importante restauration au début de ce siècle. Le Rocher-Portail quant à lui, bien que profondément restauré vers 1860, nous est parvenu dans un état proche de celui de sa construction et contrairement à la plupart des autres exemples n'a pas subi de mutilation.

Le Rocher-Portail, un archétype du grand château français du début du XVII^e siècle ?

Le Rocher-Portail est donc actuellement le plus complet et le plus authentique des grands programmes bretons à cour close de la charnière des XVI^e et XVII^e siècles. Il nous a paru intéressant de savoir comment il pouvait s'inscrire parmi les réalisations françaises contemporaines et notamment quels rapports il entretenait avec les recueils de modèles de l'époque (38).

Le plan général de l'édifice a déjà été rapproché par Françoise Hamon (39) des prescriptions de Louis Savot (40) : *Les corps de logis simples sont plus ordinaires en France qu'en autre lieu. Cette forme se*

(37) C. DOUARD, «L'ancien manoir de Kerjean d'après un document de 1537», dans *Le manoir en Bretagne*, Paris, 1993, p. 296.

(38) Les traités édités utilisés au cours de cette période qui peuvent nous intéresser pour le château sont principalement : Charles ESTIENNE, *L'agriculture et la maison rustique*, de 1564, le livre III de Jacques ANDROUET DU CERCEAU, paru en 1584, le *Théâtre d'agriculture* d'OLIVIER DE SERRE, de 1600, le traité de SAVOT, *L'architecture française des bâtiments particuliers* publié en 1624. On pourrait y ajouter le livre VI de SERLIO, resté inédit, dans lequel Du Cerceau a semble-t-il puisé pour son premier livre paru en 1559, ou son livre VII posthume publié en 1572.

(39) F. HAMON, «Le château dans le discours sur l'architecture XVI^e-XVIII^e siècle», *Arts de l'Ouest, Études et documents*, n° 5, juin 1978, p. 8.

(40) L. SAVOT, *L'architecture française des bâtiments particuliers*, Paris, 1624. Le texte en italique, sauf indication contraire, est tiré de ce traité. La pagination utilisée correspond à l'édition de 1641.



*Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).
Le Rocher-Portail. Face ouest.*

pratique ordinairement en bâtissant sur les quatre côtés d'une cour, sur l'un desquels on dresse le corps de logis principal opposé à la face d'entrée... Le corps principal doit estre toujours directement opposé à l'entrée principale, l'avoir en face & sa vue par devant sur quelques parterres, jardinages, verger et bosquet. On est accoutumé en France de laisser la face d'entrée en terrasse, pour donner un aspect plus agréable, & plus découvert & rendre la court plus aérée & esgayée du soleil. Telle situation de terrasse est bonne aux champs seulement quant le bastiment est revestu de fossez. Sur les deux autres on dresse deux autres corps d'hôtel appelés... aisles... en l'une desquelles on construit souvent une galerie, l'autre s'employant en divers logements. Le quatrième côté est celui de l'entrée...



*Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).
Le Rocher-Portail. Face est et sud.*

Cette forme de bâtiment est toujours accompagnée de quatre pavillons en sorte de deffense dressés au quatre coins (41).

Ces prescriptions sont en fait l'observation d'usages déjà assez répandus que l'on retrouve moyennant quelques différences dans des traités antérieurs, dès 1559 dans le premier livre de Du Cerceau (modèle XIII) et en 1582 dans son second livre (modèle XI). Il existe en plus monumental chez Ph. de L'Orme (chapitre VII, p. 18) en 1561 et dès les années 1550 au château de Saint-Léger-en-Yvelines.

Si le traité de Savot décrit des pratiques séculaires en affirmant leur caractère français et présente de façon quasi rituelle la demeure à la française (42), il n'en est pas moins, sans doute par son côté généraliste, un élément de comparaison pour le Rocher-Portail. On ne peut prétendre que ce traité ait pu guider le constructeur étant donné sa date de publication (1624) postérieure à celle de la construction du château (1617). Il permet au moins de se rendre compte que le Rocher constitue une sorte d'archétype du château français de l'époque. Nous avons retrouvé des correspondances tant dans l'aspect général qui, il est vrai, ne fait pas preuve d'une grande originalité, que dans bien des détails de l'ouvrage intéressants à relever.

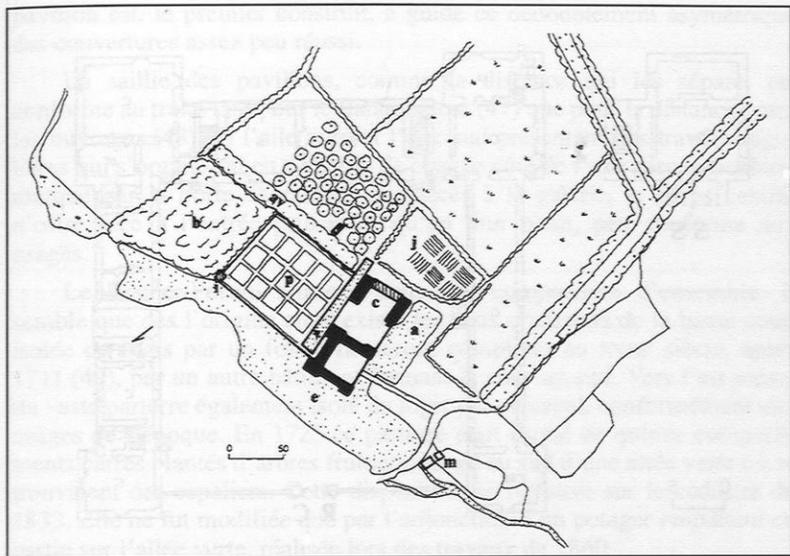
La composition est claire et répond parfaitement aux prescriptions de Savot. Autour d'une cour de trente mètres sur trente et un sont disposés un logis principal au fond *plus large et spacieux qu'aucun d'autre* où se trouve les salles, et deux ailes latérales, employées l'une en galerie, l'autre regroupant appartements et pièces de service. Le côté de l'entrée ne paraît pas avoir été clos à l'origine mais *en terrasse, pour donner un aspect... plus découvert* et simplement protégé par un fossé (43), bien que surveillé par deux canonnières. Quatre pavillons flanquent les angles, ceux situés de part et d'autre du logis qui renferment les chambres étant les plus importants. Dans celui du nord-ouest se trouvent la chapelle *proche de la porte première du logis*, ouverte sur la galerie en rez-de-chaussée par où *le maître peut aller à couvert, sans passer par d'autres appartements que le sien* (44). Le pavillon sud-ouest est occupé au rez-de-chaussée par une pièce à feu indépendante correspondant peut-être au logement du portier. Dans l'aile sud une porte charretière percée au centre de la façade permet d'accéder au château à partir de la basse-cour. Cette entrée secondaire

(41) *Ibidem*, p. 29-30.

(42) J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Histoire de l'architecture française*, Paris, 1989, p. 151.

(43) On se contentera d'élever un mur et un portail en 1654 comme nous le verrons plus loin. Savot indique par ailleurs (p. 42), *en terrasse, à un seul étage*. Il est possible que cette terrasse soit un ouvrage du type de ceux rencontrés à Kerjean, Kergroadès ou Beaumanoir.

(44) SAVOT, p. 32.



*Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine). Le Rocher-Portail. Plan de masse.
(d'après le cadastre de 1833 et les documents d'archives).*

Les bâtiments construits au XVIII^e siècle sont figurés en hachures.

*b - bois taillis ; i - pavillon de l'impériale ; av - allée verte ; p - parterre
v - douve servant de vivier ; c - communs ; j - jardin
a - partie de l'étang nommée abreuvoir ; e - étang ; m - moulin à eau.*

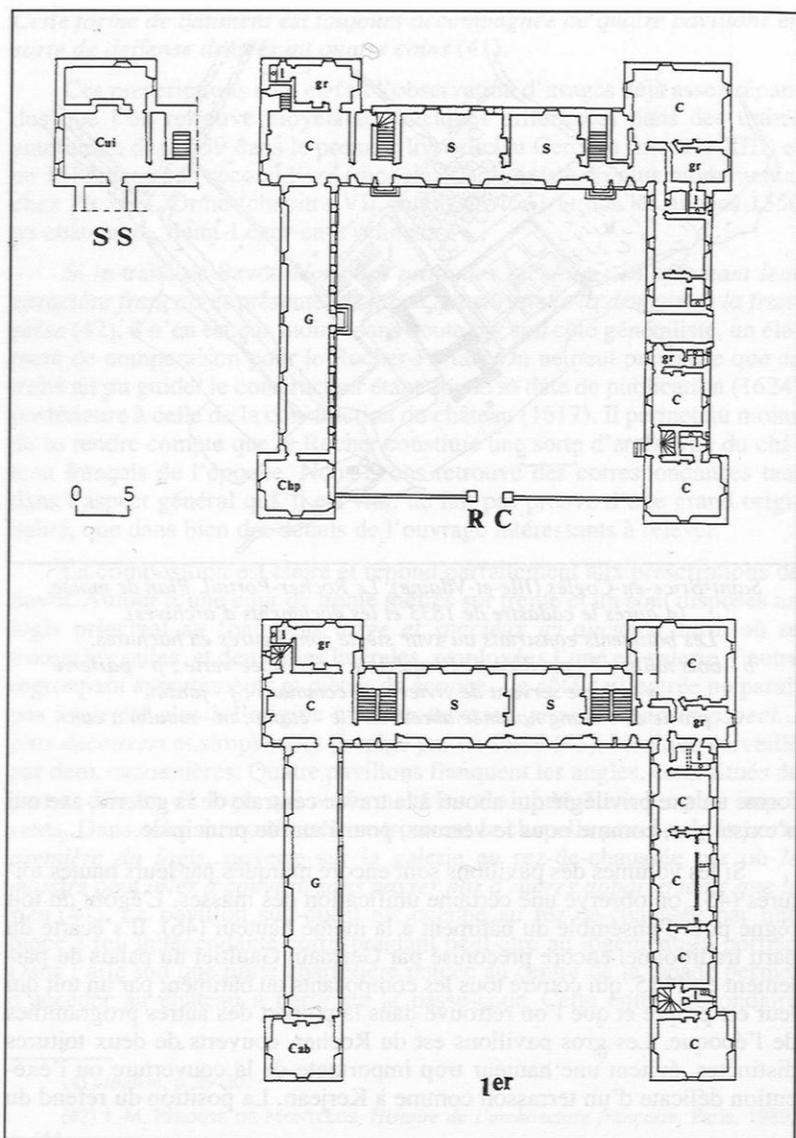
(C. Amiot)

forme un axe privilégié qui abouti à la travée centrale de la galerie, axe qui n'existe pas, comme nous le verrons, pour l'entrée principale.

Si les volumes des pavillons sont encore marqués par leurs hautes toitures (45), on observe une certaine unification des masses. L'égout du toit règne pour l'ensemble du bâtiment à la même hauteur (46). Il s'écarte du parti traditionnel encore préconisé par Germain Gaultier au palais du parlement en 1615, qui couvre tous les composants du bâtiment par un toit qui leur est propre et que l'on retrouve dans la plupart des autres programmes de l'époque. Les gros pavillons est du Rocher, couverts de deux toitures distinctes, évitent une hauteur trop importante de la couverture ou l'exécution délicate d'un terrasson comme à Kerjean. La position du refend du

(45) Ils seront toujours plus élevés que les autres corps de logis, ayant les autres estages de même hauteur, niveaux et alignements que ceux des corps de logis (p. 56).

(46) Les deux bras (ailes) sont plus beaux quant ils sont aussi haut eslevez que le principal corps de logis, contenant autant d'estages et de même hauteur que le principal corps (p. 54).



Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine)
Le Rocher-Portail. Plans des niveaux.

(C. Amiot)

pavillon est, le premier construit, a guidé ce dédoublement asymétrique des couvertures assez peu réussi.

La saillie des pavillons, comme la distance qui les sépare, est conforme au traité tant pour le flanquement (47) que pour la distance entre les ouvrages (48). Si l'aile nord et l'aile sud présentent des travées régulières qui s'organisent en symétrie de chaque côté de l'axe perpendiculaire marqué par la porte charretière et l'accès à la galerie, le corps central n'offre face à l'entrée principale qu'un mur plein, peu conforme aux usages.

Le Rocher-Portail s'inscrit dans une composition d'ensemble. Il semble que dès l'origine aient existé les deux communs de la basse cour, isolée du logis par un fossé. Ils seront complétés au XVIII^e siècle, après 1711 (49), par un autre bâtiment fermant la cour au sud. Vers l'est existe un vaste parterre également isolé du logis par un canal, conformément aux usages de l'époque. En 1725 ce parterre était formé de quinze compartiments carrés plantés d'arbres fruitiers, longé au sud d'une allée verte où se trouvaient des espaliers. Cette disposition se retrouve sur le cadastre de 1833. Elle ne fut modifiée que par l'adjonction d'un potager empiétant en partie sur l'allée verte, réalisée lors des travaux de 1860.

La distribution bien entendue

Un état des lieux de 1711 (50) nous montre que la distribution intérieure n'a fait l'objet que d'aménagements mineurs. Le corps central renferme, nous l'avons vu, les salles et les deux pavillons est, les appartements complétés par une partie de l'aile sud.

Le maître d'œuvre du Rocher-Portail a choisi de dédoubler l'escalier et de les implanter à chaque extrémité du corps central, formant la liaison avec

(47) ... pour le plus la quatrième partie de chaque front (p. 56).

(48) ... & l'estendue qui se trouvera entre deux pavillons, & de la cinquième pour le moins (p. 57).

(49) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ef 3.

(50) ...une partie du corps principal du château qui est une grande salle, un vestibule où est la montée en volée, un autre vestibule de pareille montée, une autre salle, salon, chambre, cabinet avec cheminée, grenier sur le tout en superficie ; un double pavillon au midy du principal consistant en une salle et chambre antichambre, grenier, un autre pavillon au nord dud. principal corps de logis de pareille construction et consistance, une cour dans le bas dud. pavillon, une costière de maison au nord de la cour qui consiste par le bas en une cave au dessous une gallerie, une autre gallerie au dessus, grenier en superficie, un pavillon au bout oriental de ladite gallerie ou est la chapelle dud. chasteau, une allée en canal entre deux, dans la basse cour au bout vers orient sont des étables refuges à porcs, grenier sur le tout a proportion, une autre ayle de logis a l'orient aussi en partye de la basse cour sur le bas est l'escurye... (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ef 3).

les pavillons (51). Si cette disposition rare est indéniablement pratique, puisqu'elle assure une distribution indépendante des salles du corps central et des chambres, elle a l'inconvénient de dédoubler l'entrée et de supprimer une possibilité de marquer l'axe central. La présence des escaliers est très discrètement marquée puisqu'aucun décalage de niveau des baies n'existe. Seule, sur la face sur cour, la présence de deux travées rapprochées où s'inscrivent les portes, surmontées par deux lucarnes prises sous le même fronton, permet d'identifier les escaliers. À ces deux travées s'adjoint une troisième travée destinée à éclairer les pavillons, accélérant le rythme des percements aux extrémités du corps principal. La dissymétrie de cette façade provient surtout des percements des salles. S'ils suivent bien les conseils de Savot quant à une position en vis-à-vis, leur rythme reflète parfaitement la disposition interne avec deux baies pour la grande salle et une seule pour la petite, dans un esprit encore gothique. La distribution prime ici sur la composition de façade, ce qui n'est pas le cas pour les ailes.

Les deux salles du corps central se répètent sur deux niveaux et disparaissent du comble, remplacées par un simple galetas, contrairement à certains exemples de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle, comme Kergroadès ou Kerjean qui conservent l'habitude médiévale de la salle haute sous charpente. Bien que l'association petite salle / grande salle à chaque niveau soit courante dans les grands châteaux bretons de l'époque, leur vocation reste encore à préciser. Jacques Androuet du Cerceau dans certaines de ses planches des *petites habitations* (52) (projet A, B, C, D et F) les légèndent comme *salle commune* et *grande salle*, les distinguant de *la salle pour serviteurs* qui apparaît aux projets B et F comme une extension de l'espace de service. L'inventaire effectué en 1584 (53) dans les quatre salles du château de la Magnanne laisse entrevoir une vocation différente pour chacune d'entre elles. La grande salle basse paraît plus particulièrement destinée au repas, comme l'indique la présence d'une table à allonge très soignée, seul meuble de la pièce avec un buffet dressoir. Les petites salles renferment un mobilier qui se rapproche de celui d'une chambre, alors que celui de la grande salle haute est essentiellement composé de sièges. La fonction d'espace de repas pour la grande salle basse du Rocher-Portail s'accorde avec sa position à proximité de la cuisine.

(51) L'implantation originale des escaliers reprend celle du projet de Germain Gaultier pour le palais du parlement de Rennes, datant de 1615, mais sans les intégrer dans les pavillons. Cette disposition était celle utilisée à Saint-Maur par de L'Orme, déjà remarquée par sa rareté (C. MIGNOT, «L'escalier dans l'architecture française : 1550-1640», dans *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, Paris, 1985, p. 54).

(52) D. THOMSON, «France's Earliest Illustrated Printed Architectural Pattern. Designs for living "à la française" of the 1540's» dans *Architecture et vie sociale à la Renaissance*, Tours, 1994, p. 221-234.

(53) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 17 J.

La cuisine se trouvait à l'origine au sous-sol du pavillon nord-est. Sa surface semble avoir été modeste par rapport aux usages de l'époque (54), divisée en une grande pièce et une petite pièce avec accès direct vers l'extérieur à l'arrière du château. Un niveau de cave existait sous la galerie, complété par une pièce de réserve sous le vestibule. Sa situation, à proximité immédiate de la grande salle mais non sous celle-ci, n'est pas un hasard (55). Cette disposition rappelle celle de la Ballue, autre château de Gilles Ruellan. Cette cuisine en sous-sol fût abandonnée lors des restaurations du XIX^e siècle au profit de la grande pièce du pavillon sud-est. C'est sans doute à ce moment que fût percée la porte vers la basse-cour, après le comblement des douves et que fût partiellement obturée la fenêtre du flanc nord du pavillon.

Les pavillons est, nous l'avons vu, renferment les appartements privés. Bien que leurs dispositions soient différentes on y retrouve l'association habituelle, chambre, garde-robe, latrines. Ces appartements sont commandés par l'escalier (56) et occupent chacun un niveau. Pour le pavillon nord-est, les recommandations de Savot en manière de percements ont été scrupuleusement suivies, tant pour la chambre que pour la garde-robe, en créant des fenêtres dans angles, d'un usage peu fréquent en Bretagne (57).

Nous sommes tentés de placer l'appartement du maître de maison au premier étage du pavillon nord-est, le plus ancien et certainement le premier à avoir été aménagé. La chambre commande la galerie, disposition qui permet son intégration à l'espace privé, à l'image des réalisations de l'entourage royal (58). Cette distribution va évoluer dans la seconde moitié du XVI^e siècle, époque au cours de laquelle la galerie tend à s'intégrer dans les pièces «publiques» (59). Cette galerie se termine par une petite pièce ouverte sur

(54) Les cuisines de la Maignanne et de Kerjean occupaient une bonne partie des sous-sol.

(55) *On la batit avec les pièces qui l'accompagne dans la terre, quant on n'a pas la commodité de la placer avec ses pièces... hors terre. Elle ne doit pas être logée sous le principal bâtiment principalement sous la place dans laquelle on mange d'ordinaire, tant à cause du bruit que de sa mauvaise odeur* (p. 39-40).

(56) *Les chambres doivent être proches des entrées & montées principales* (p. 33).

(57) *Quant la chambre ou quelque autre membre que ce soit est sur un coing, il faut toujours que les deux costés qui forment ce coing soient percés : car les vuës prises de cette façon sont plus agréables : outre ce que le lieu en est beaucoup plus clair* (p. 87).

(58) Dès 1531 François I^{er} à Fontainebleau avait annexé la galerie à ses pièces privées (F. BOUDON, M. CHATENET, «Les logis du roi de France au XVI^e siècle», dans *Architecture et vie sociale à la Renaissance*, Paris, 1994, p. 70). La galerie à usage privé sera reprise dans d'autres châteaux comme Ancy-le-Franc, la *galeria segrata* d'Antoine de Clermont, et Écouen, la *Galerie de Monseigneur*, construite pour le connétable de Montmorency en 1549 (J. GUILLAUME, F.C. JAMES, «L'architecture savante 1540-1560» dans *Le château en France*, Paris, 1986, p. 207-208). La mise en évidence du caractère privé de la galerie au XV^e et XVI^e siècle a été démontré par J. GUILLAUME, «La galerie dans le château français : place et fonction», dans *Revue de l'Art*, n° 102, 1993, p. 32-42.

(59) *Il est besoin encore qu'il y ait une assez belle montée joignant la galerie & n'etre contraint de passer par d'autres lieux* (page 95).

chacune des faces, aux percements en parfaite symétrie, qui correspond certainement à un cabinet (60). Les vestiges de décors peints qui occupent les ébrasements de fenêtres et la cheminée prouvent qu'il s'agit là d'une pièce particulièrement soignée comme doit l'être le cabinet. Sa position à l'écart du reste de la maison, au-dessus de la chapelle, en fait un lieu de retrait idéal. Par ailleurs, la garde-robe de la chambre est desservie par un escalier indépendant, indispensable pour le service de la chambre principale (61) et utilisable également pour la liaison avec l'appartement du dessous.

La distribution du pavillon sud-est reprend le schéma du pavillon nord-est avec deux appartements superposés, bien que les pièces soient organisées différemment. A partir d'un vestibule (ou antichambre) commandé par l'escalier, on accède à une grande chambre, ici positionnée vers l'est. Une petite pièce, commandée par la chambre et le vestibule peut avoir tenu le rôle de garde-robe (62). Cette petite pièce donne accès aux latrines situées dans l'aile sud.

Au rez-de-chaussée, une série de pièces qui se rapprochent de la disposition de l'appartement traditionnel (chambre, garde-robe, latrines), commandée par le vestibule du pavillon sud-est et sans communication directe avec l'extérieur, posent un problème quant à leur destination. Le caractère très frustré de la cheminée, semble-t-il remaniée, la présence d'une armoire murale et la modestie des percements incitent à y voir un espace de service, une buanderie par exemple. Cependant l'existence en symétrie, de l'autre côté du passage charretier, d'un appartement pourvu d'une cheminée d'un modèle soigné montre que ce niveau pourtant peu éclairé pouvait être habitable. L'hypothèse d'une utilisation du rez-de-chaussée de l'aile sud en appartements réduit les espaces de service au seul sous-sol, ce qui paraît limité pour une résidence de cette ampleur.

A l'étage de l'aile sud, le couloir qui part du vestibule dessert d'abord un réduit doublant les latrines de l'appartement du pavillon. Trois pièces en enfilade se succèdent ensuite, celle du centre étant de taille plus importante (63).

(60) *Le cabinet de la galerie sera au bout d'icelle du côté de la cheminée symétrique par le dedans s'il est possible* (p. 95).

(61) *Il faut noter que le cabinet & chambre principal du seigneur doivent toujours avoir auprès quelque échappée secrète soit par une montée, ou entrée en d'autres chambres desquelles il puisse sortir quelquefois sans être aperçu comme aussi la garde robe pour sa descharge et transport qui luy est nécessaire* (p. 35).

(62) Au rez-de-chaussée, la chambre commande une petite pièce située sous l'escalier, qui, dans l'hypothèse d'un cabinet situé dans la pièce ouest, peut tenir le rôle de garde-robe, bien que dépourvue de cheminée.

(63) Cette pièce est séparée en deux par un mur parallèle au gouttereau qui paraît d'origine. Ce mur est percé de deux petites portes. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un couloir reliant les deux pièces d'extrémité ou, étant donné la présence de ces deux portes, s'il servait à créer deux petites pièces donnant sur la basse-cour.

À l'extrémité de l'aile un escalier donne un accès direct à partir de la cour à une pièce à feu située à l'étage du pavillon et peut-être à la dernière pièce de l'aile sud (64). Il est probable que des cloisons en bois soient venues diviser certains espaces de l'aile sud et la pièce de l'étage du pavillon.

Un programme homogène en plusieurs campagnes de travaux

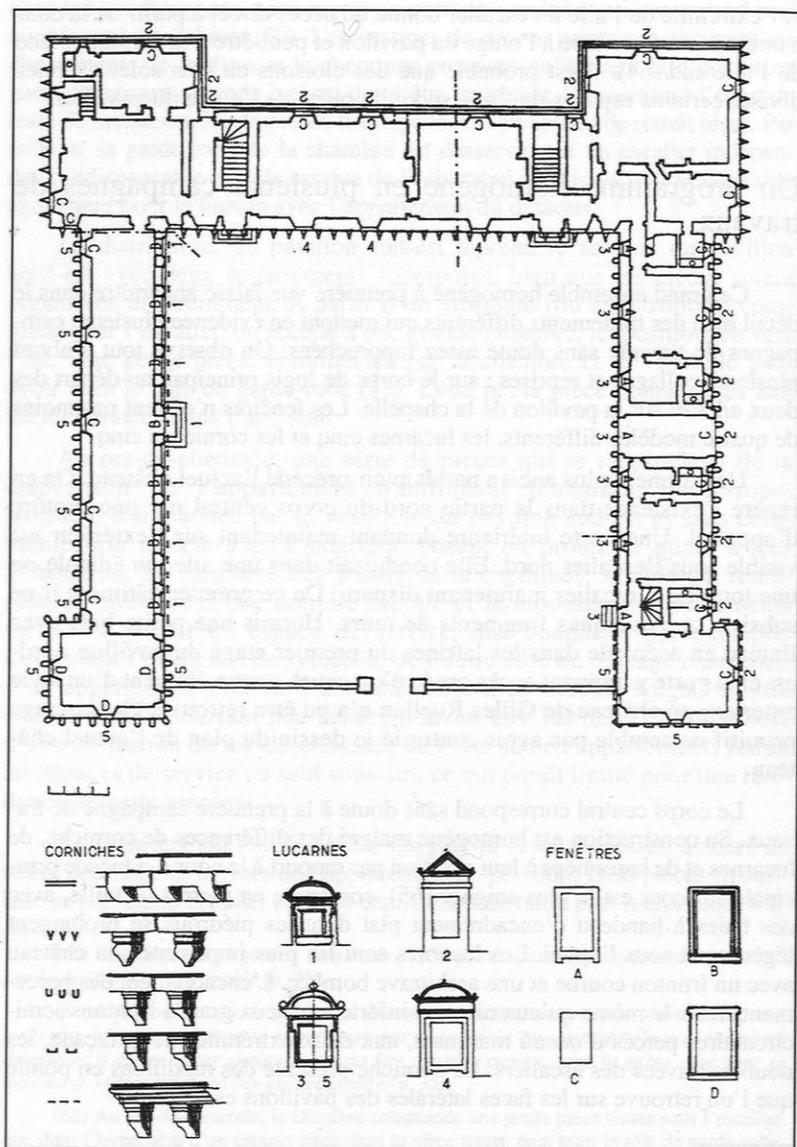
Ce grand ensemble homogène à première vue laisse apparaître dans le détail bien des traitements différents qui mettent en évidence plusieurs campagnes de travaux sans doute assez rapprochées. On observe tout d'abord plusieurs collages et reprises : sur le corps de logis principal, au départ des deux ailes et sur la pavillon de la chapelle. Les fenêtres n'offrent pas moins de quatre modèles différents, les lucarnes cinq et les corniches cinq.

Un bâtiment plus ancien paraît avoir précédé l'actuel château. On en repère l'existence dans la partie nord du corps central par une rupture d'appareil. Une porte intérieure donnant maintenant sur l'extérieur est visible sous l'escalier nord. Elle conduisait dans une aile, un édicule ou une tourelle d'escalier maintenant disparu. De ce premier bâtiment il ne subsiste que quelques fragments de murs. Hormis une petite baie avec linteau en accolade dans les latrines du premier étage du pavillon nord-est et la porte y donnant ornée d'un cavet, aucun élément d'un style antérieur au château de Gilles Ruellan n'a pu être retrouvé. Cet ouvrage primitif ne semble pas avoir contrarié le dessin du plan de l'actuel château.

Le corps central correspond sans doute à la première campagne de travaux. Sa construction est homogène malgré des différences de corniche, de lucarnes et de baies liées à leur position par rapport à la cour. La façade principale sur cour est la plus soignée (65), construite en pierres de taille, avec des baies à bandeau d'encadrement plat dont les piédroits se prolongent légèrement sous l'appui. Les lucarnes sont les plus imposantes du château avec un fronton courbe et une architrave bombée. L'encadrement des percements reste le même qu'aux niveaux inférieurs. Deux grands frontons semi-circulaires percés d'*occuli* marquent, aux deux extrémités de la façade, les doubles travées des escaliers. La corniche présente des modillons en pointe que l'on retrouve sur les faces latérales des pavillons est.

(64) Aucune porte n'est visible dans l'escalier mais la présence d'un pallier semble corroborer cette hypothèse.

(65) *Les façades... par le dedans de la cours doivent être plus ornées que celles qui leur sont opposées par le dehors, & toujours plus enrichies, aux parties hautes qu'aux basses : car cette disposition donne beaucoup plus de grâce aux ornements* (p. 56).



Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).

Le Rocher-Portail.

Plan localisant les différents éléments du répertoire architectural de l'édifice.

(C. Amiot)

Les façades de la partie est, vers l'extérieur, sont traitées plus simplement, justifiant le changement d'aspect des différents éléments décoratifs. Il semble qu'on ait utilisé une corniche d'un modèle plus ancien du côté ouest, faite de simples modillons en quart de rond. Les baies sont dépourvues de tout ornement, tout comme les lucarnes à simple fronton triangulaire.

La façade sur cour de l'aile nord, celle de la galerie, est la mieux traitée du château. Elle est construite en grand appareil de pierre de taille, simple en épaisseur. Le rez-de-chaussée est formé d'une galerie à arcades rythmée de pilastres ioniques sur laquelle nous reviendrons. Ses travées dictent celles des niveaux supérieurs, placées en symétrie autour de la travée centrale. Les grandes baies de l'étage offrent le traitement le plus soigné avec un encadrement utilisant un bandeau bombé, encadré de baguettes et reposant sur un appui saillant mouluré, également bombé. Le décor des lucarnes diffère par la présence d'encadrements à crossettes. La corniche, comme le décor des percements, est d'un modèle original propre à cette façade. Le revers de la galerie, côté nord, offre les mêmes baies dépourvues d'ornements que celles de la face sur jardin du corps central. Les lucarnes ont perdu la moulure bombée utilisée pour la face sur cour et leur modèle se rapproche de celles de la face sur cour de l'aile sud. Un décalage de travée existe entre les soupiraux du sous-sol de la face nord et les travées des étages supérieurs, preuve vraisemblable d'un repentir visant à multiplier les percements des galeries.

Il n'est pas certain que le pavillon à extrémité de l'aile de la galerie soit un ajout postérieur, la rupture d'appareil visible sur la cour résultant du changement de technique constructive. Si sa corniche et ses lucarnes sont identiques à celles de la face nord de la galerie, ses baies côté cour et côté arrivée, à l'ouest, présentent un encadrement à crossettes à simple baguette.

L'aile sud avec son pavillon d'extrémité semble bien avoir été édiflée d'un seul jet, puisqu'aucune reprise de maçonnerie n'est visible. L'ensemble de la face sud est traité de façon identique, y compris le pavillon. Les baies d'étage et les lucarnes correspondent à celles, très simples, de la face est vers le jardin. Sa seule différence avec celle-ci concerne la corniche plus soignée qui reprend celle de la face nord de la galerie. La travée centrale avec le pont-levis forme un léger avant-corps dont la lucarne plus ornée constitue une variante du modèle de base. Les faces ouest et nord du pavillon répondent exactement à celle du pavillon de la galerie, hormis l'absence du linteau de corniche. La face sur cour de l'aile sud reprend les baies du corps central et les lucarnes correspondent à une variante plus moulurée de celle de la face nord de la galerie. La différence de corniche observée sur le pavillon débute en réalité à partir de la sixième travée de l'aile sud, au même niveau sur chacune des façades. Ainsi que nous l'avons dit, il est difficile d'y voir le reflet d'une rupture des travaux, ce changement de corniche ne se situant pas à l'emplacement d'un mur de refend.

Par ailleurs on observe une différence d'épaisseur entre les ailes nord et sud. Celle de la galerie plus étroite est large de 5,60 m alors que l'aile sud atteint 6,40 m. Cette différence se retrouve dans la largeur des pavillons. Ce défaut de composition semble avoir été courant à l'époque. Savot donne des indications pour y pallier (66) en jouant sur la profondeur des flancs des pavillons, conseil que le maître d'œuvre du Rocher-Portail n'a pas suivi.

Cette longue énumération nous prouve bien que le château du Rocher-Portail n'est pas le fruit d'une seule et unique campagne. Si une différenciation entre les faces sur cour et les faces extérieures s'explique parfaitement et correspond à une hiérarchie habituelle qu'il n'est pas difficile de comprendre, l'utilisation de trois modèles de baies, quatre modèles de lucarnes et quatre modèles de corniches sur les seules trois faces sur cour s'explique moins bien.

Le contrat d'achat du Rocher par les Farcy de Saint-Laurent au Barrin de la Galissonnière, en 1653, note que des travaux importants avaient été entrepris avant la vente (67). Cette énumération et le coût des opérations montre que le Rocher ne devait pas être totalement achevé à la mort de Gilles Ruellan. La clôture de la face ouest n'avait pas été réalisée et ce n'est qu'alors qu'elle fût fermée d'un mur, remplacé depuis par une balustrade. De même les souches de cheminées n'étaient pas toutes terminées. Les quelques trente-quatre ans qui séparent la construction du château de

(66) *Si les deux bras peuvent être égaux en largeur, la symétrie en est plus parfaite. Mais si on est contraint de faire l'un plus estroit que l'autre, ce qui arrive souvent quant on en employe un en galerie, il faut au moins les rendre egaux aux champs entre les deux pavillons de l'entrée. Ce qu'on obtiendra si on avance autant celui qui est moindre que les plus large si avance, n'arrivant autre changement pour cette disposition, sinon que les flancs du pavillon du moindre seront plus large que ceux des autres de l'autre part. Mais si cette situation est bien conduite elle n'apportera ny difformité, ny incommodité (p. 54-55).*

(67) *... fera que est intervenu noble homme Jan Glebel sieur de la Chestelaye lequel a tenu procuration dud. seig. de la Galissonnière de luy signee et desd. Berthelot et Betaud notaires royaux a Rennes dattee du douzieme jour dud. moy de may portant pouvoir aud. sr de la Chestelaye d'assister a lad. possession et de faire procès-verbal des réparations et augmentations faites faire par le sr de la Galissonnière aux logements et dépendances du chateau du Rocher depuis qu'il luy est arrivé en partage auparavant ladite vente et des meubles qu'il avoit en iceux lesquels il delaisse par ledict contract aud. sieur de Saint Laurent... le sr de la Galissonnière a faict faire de neuf pour rendre led. chateau du Rocher manable et logeable la plus grande partie des porte fenestres vitrages caralage de salles et chambres faict blanchir les paroise dicelles faict faire aussy porte et fenestre fermées et [...], faict la closture de la cour d'une muraille et portail neuf, faict mettre des grisles de fer pour seureté dud. chasteau, faict construire de neuf le plancher tant de la galerie que de toute la partie du costé du vieil portail, faict mettre des sommiers et solliveaux parachever plusieurs cheminee et faict mettre des listreaux de taille toutes lesquelles il parois et augmenta... toutes ont este monstree et... estees aparamment faittes de neuf et advisses par ledict sr de la Chesnelaye avoict cousté au dict sr de la Galissonnière plus de huit mille livres (Arch. dép. Ille-et-Vilaine 4 E 141).*

ces réparations n'ont guère pu entraîner une dégradation si importante, hormis peut-être pour les menuiseries et cela justifie l'hypothèse d'un édifice non totalement achevé. Les quelques meubles qui s'y trouvaient montre également que le château était délaissé sans doute depuis la mort de Gilles Ruellan.

Les transformations postérieures du XVIII^e et XIX^e siècles correspondent à des interventions mineures. Pour le XVIII^e siècle on retiendra les lambris de la grande chambre du pavillon sud-est et le manteau de cheminée de la pièce voisine refait en plâtre moulé réalisé vers le milieu du siècle. S'y ajoute un bon nombre de menuiseries de fenêtres à petit bois remontant également au milieu du XVIII^e siècle, principalement sur la face sud et dans les lucarnes. Elles sont venues remplacées les baies à vitraux et volets d'origine dont quelques témoins intéressants subsistent encore dans la galerie.

Plus importants furent les travaux des années 1860. Outre la réfection des couvertures, d'une bonne partie des menuiseries et du décor intérieur, des portes furent créées sur la face sud pour faciliter l'accès à la basse-cour. Dans le pavillon sud-est on se contenta d'abaisser les appuis de deux fenêtres existantes et parallèlement on procéda au percement d'une fenêtre supplémentaire pour l'éclairage de la nouvelle cuisine. Au premier étage un couloir fut créé pour desservir les chambres empiétant parfois sur le volume d'origine de celle-ci (68).

Un répertoire décoratif malouin

Que peut retenir des éléments décoratifs extérieurs du Rocher-Portail ? On relèvera tout d'abord l'analogie des lucarnes et des baies avec celles étudiées par P. Petout à Saint-Malo à la même époque et qu'il avait lui-même soulignée (69). La baie avec mouluration à crossettes et appui légèrement saillant mouluré (baies des pavillons ouest et aile sud) se retrouve à l'identique dans quelques maisons de Saint-Malo du tout début du XVII^e siècle (70). Par ailleurs le modèle de lucarne de l'aile sud, côté cour, est très répandu à Saint-Malo dès les années 1620 et dans les environs comme par exemple à la petite malouinière du Houx au Minihic (Ille-et-Vilaine) datée de 1625.

Ces ornements de baies à crossettes existent également dans l'escalier de l'aile nord de la cathédrale de Saint-Malo, construite par Thomas

(68) Le beau parquet d'assemblage de la chambre ouest est conservé en place dans le couloir.

(69) P. PETOUT, *Hôtels et maisons de Saint-Malo. xvi^e-xvii^e-xviii^e siècles*, Paris, 1985, p. 70.

(70) Au 10, rue Puits-aux-Braies et au 3, rue de l'Orme.

Poussin en 1594 et 1605 et au château de Châteauneuf, restauré par Guy II de Rieux à partir de 1611. Il s'agit sans doute des premiers exemples bretons. A Rennes, elles apparaissent à l'hôtel de Brie (1624) et dans l'aile nord de l'hôtel de la Moussaye sans doute un peu plus tôt. On notera, toujours à la cathédrale de Saint-Malo, la présence de portes et de petites fenêtres couvertes en plein cintre avec une mouluration uniquement limitée au cintre et reposant sur de petites consoles identiques à celles des pavillons ouest du Rocher-Portail.

D'autres éléments comme le bandeau bombé existent également à Saint-Malo dès 1615 (71). Pour ce qui est des corniches, nous n'avons retrouvé de similitudes qu'entre celle de la face ouest, et celle utilisée au château de Poilley près de Fougères au début du XVII^e siècle.

Cette relation entre les ornements des baies du Rocher-Portail et ceux de Saint-Malo méritait d'être souligné, d'autant que les modèles ne se retrouvent que très rarement ailleurs si ce n'est dans quelques manoirs autour du Rocher, dans les années qui suivirent sa construction (72).

Les très hautes souches de cheminées du Rocher avec leur couronnement semi-circulaire très caractéristiques de la silhouette du château ne furent, pour une partie d'entre elles, terminées que vers 1650. Il s'agit d'un modèle que l'on rencontre, entre autre chez Le Muet, dans ses modèles de demeures les plus importantes (73). Localement elles se retrouvent, telles qu'elles existaient encore au début du siècle, dès 1611, au château de Châteauneuf, à Beaumanoir en 1628, ou à l'hôtel Cavoy à Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor) daté de 1634. Dans la Manche, non loin du Rocher, on



*Saint-Brice-en-Coglès
(Ille-et-Vilaine).
Le Rocher-Portail.
Détail d'une lucarne
avec encadrement à crossettes.*

(71) P. PETOUT, *Hôtels et maisons...*, op. cit., p. 70.

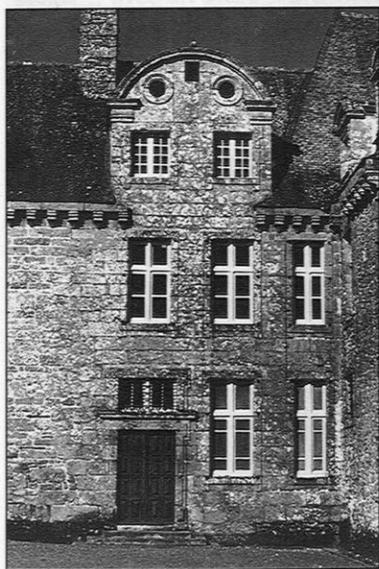
(72) Saint-Brice-en Coglès, manoir de La Bouvrais ; Le Châtellier, vieux château de la Vieuville, daté 1655 ; Parigné, aile ancienne du Boisguy ; Saint-Germain-en-Coglès, la Chevetelais.

(73) P. LE MUET, *Manière de bien bastir...* op. cit., édition de 1647, douzième place, p. 95 et treizième place, p. 97. Il les utilise également au château de Tanlay.

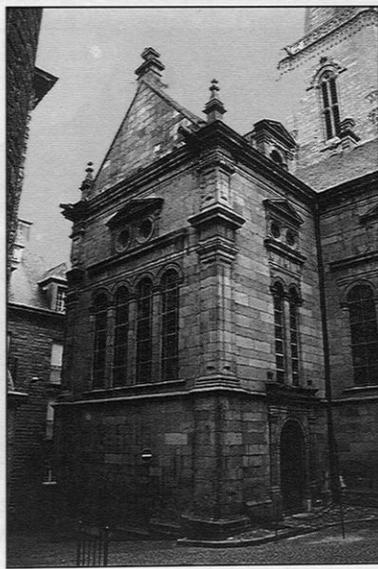
peut citer celles du grand pavillon central du château de la Paluelle daté de 1632. Ce modèle est fréquent pour la période, mais réservé aux constructions les plus soignées.

Les doubles travées marquant l'emplacement des escaliers sur la façade du corps central sur cour présentent un aspect tout à fait original avec ses deux *oculi* circulaires percés dans le fronton. Cette double travée marquée par un grand fronton se retrouve dans plusieurs modèles de Du Cerceau, cependant il semble que ce soit là le premier exemple breton. Pour ce qui est de l'utilisation des *oculi*, la comparaison nous ramène vers le bas-côté nord de la cathédrale de Saint-Malo où de doubles *oculi* surmontent les lancettes des grandes baies. Les moulurations sont assez proches tout comme celles des corniches. Ils servent également à Saint-Malo pour l'éclairage de l'escalier. On les retrouve sur le remarquable pavillon d'entrée du château de Saint-Brice, à proximité immédiate du Rocher, sans doute dès les premières années du XVII^e siècle.

L'absence de bandeaux horizontaux, déjà présents à Kerjean et à L'Espinay en Champeaux (Ille-et-Vilaine) dès 1575, donne un côté un peu frustré aux façades. Nous y voyons plutôt une économie de pierre de taille



*Saint-Brice-en-Cogles (Ille-et-Vilaine).
Le Rocher-Portail.
Détail de la double travée d'escalier
avec son fronton courbe et ses oculi.*

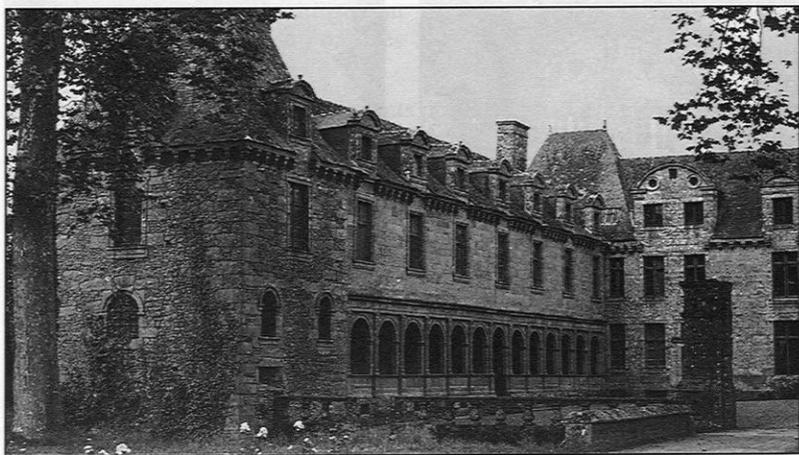


*Saint-Malo
(Ille-et-Vilaine).
Cathédrale.
Transept nord, 1599.*

qu'une volonté délibérée, bien que l'usage de ces bandeaux se développe en Bretagne surtout après 1620 (74).

Nous dirons quelques mots pour terminer du décor extérieur de la galerie en rez-de-chaussée de l'aile nord. Celle-ci n'est point due à une *libertin de l'architecture* comme les appellera plus tard Fréard de Chambray et le matériau utilisé, le granit, n'est pas le seul frein aux débordements sculpturaux auxquels il se plie d'ailleurs assez bien. Le Rocher s'inscrit dans le style sévère et sobre adopté par certains architectes (75) au tournant des deux siècles qui s'écartent du style orné et maniériste.

Les arcatures doriques très sobres, rythmées de pilastres cannelés, offrent un aspect solide, un peu sévère pour une maison de campagne. Son aspect moins maniériste que celui du bas-côté nord de la cathédrale de Saint-Malo rappellerait plutôt le style de la contre-réforme illustré par le cloître du couvent des dominicains de Bonne-Nouvelle dont le côté sud est daté de 1602. Il emploie aussi un dorique sévère égayé par une frise à triglyphes. On retrouve cette modénature à l'hôtel de Brie, rue du Chapitre à Rennes en 1624. Il s'accompagne d'encadrements de baies à crossettes, plats ou moulurés comme au Rocher. Son constructeur Isaac Loaisel de



*Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).
Le Rocher-Portail. Aile nord avec ses deux galeries superposées.*

Brie est conseiller d'État et fidèle serviteur d'Henri IV comme Ruellan,

(74) Hôtel de Tizé, hôtel de Caradec à Rennes.

(75) L'ouvrage de Pierre Le Muet paru en 1623 en est très certainement le reflet.

mais l'histoire ne nous dit pas quelles étaient leurs relations. Il s'agit du seul édifice que l'on puisse songer à attribuer à Germain Gaultier, rival puis associé de Poussin (76).

Ces réalisations sont celles des maîtres d'œuvres en exercice en Bretagne, lors de l'arrivée des Lavallois autour de Corbineau. On ne saurait les qualifier véritablement de locaux, Gaultier par exemple étant d'origine parisienne, neveu et filleul du sculpteur Germain Pilon et beau-frère de François Mansart (77). Il est certain que l'architecte du Rocher-Portail a des références, mais peut-on aller jusqu'à dire qu'il s'agit des ouvrages de Serlio ? (78). Il avait peut-être circulé en Bretagne et dans le Finistère pour observer Kerjean et sa galerie qui utilise également un dorique dépouillé (79).

Il nous paraît intéressant de mentionner un projet de François Huguet (80) pour la réalisation d'une galerie couverte d'une terrasse au château de la Magnanne à la fin du XVII^e siècle. Elle ne semble pas différer beaucoup, malgré sa date tardive, de celle du Rocher. Le descriptif mentionne que les arcades seront faites *à la mode d'Italie et à peu près en la forme de celles de la place royale de Paris* (81) *ou du cloître des Jacobins de Rennes* (82)... *les piliers et colonnes élevées en platte-bande... avec un ordre d'architecture dorique ou ionique seroit plus à la mode que les voutes et arcades qui tiennent davantage de l'antique* (83). Les références mentionnées sont celles d'ouvrages vieux de près d'un siècle et on peut s'étonner de ces archaïsmes qui viennent à plusieurs reprises dans le descriptif.

(76) H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Germain Gaultier, architecte et sculpteur», *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LV, 1928-1929, p. 12.

(77) H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Germain Gaultier...», *op. cit.*, p. 41, tableau.

(78) Pourquoi pas le Livre VII de Serlio, accessible par sa publication en 1575 ? Il est cependant peu probable qu'il ait eu vent du livre VI dessiné en 1549-1550 et resté manuscrit, où l'on retrouve par exemple dans l'élévation de la cour d'Ancy-le-Franc une arcature très simple du type de celle utilisée au Rocher.

(79) Cette galerie a été rapprochée de celle ajoutée par Catherine de Médicis sur l'aile François I^{er} à Blois entre 1563 et 1570 (J.-P. BABELON, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 510).

(80) Architecte de l'église Saint-Sauveur de Rennes de 1701 à 1730, chargé également de l'achèvement des tours de la cathédrale Saint-Pierre de 1678 à 1703 et auteur de plusieurs résidences de parlementaires.

(81) Actuelle place des Vosges.

(82) Il s'agit du cloître des dominicains de Bonne-Nouvelle que nous venons de mentionner, daté de 1602.

(83) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 17 J.

Le décor intérieur

Le Rocher-Portail conserve encore un décor peint du XVII^e siècle méritant d'être signalé. Les éléments subsistants ont été conservés de deux façons. Dans la galerie et le cabinet qui lui fait suite, ces peintures n'ont pas été retouchées depuis leur exécution. Malheureusement leur altération est très importante, le château ayant été laissé à l'abandon pendant de nombreuses années après la Révolution. Dans les autres pièces les décors ont été repeints lors de la restauration du XIX^e siècle.

Le cabinet et la galerie offraient à l'origine un ensemble peint tout à fait remarquable, à la hauteur du programme général de l'édifice. Dans la galerie, les peintures ne sont plus guère visibles que sur les murs de refend. Celui du fond, près du cabinet, conserve dans sa partie haute la trace d'une *quadratura* ou perspective d'architecture feinte, formée d'un entablement supporté par une arcade en plein-cintre. Au-dessus de l'arcade, la frise est ornée de rinceaux d'acanthes assez gras. L'ensemble est peint en grisaille avec des rehauts d'ocre rouge sur un fond clair. De l'autre côté, seuls demeurent des fragments de l'enduit de support. La porte d'accès à la galerie a conservé quelques traces d'un encadrement peint directement sur le granit, où se lisent encore des feuilles de laurier.

Dans le cabinet, des peintures malheureusement très usées ornent un ébrasement de baie où se devine une série de médaillons ornés d'acanthes. La cheminée est entièrement peinte, hormis la partie centrale du manteau en défoncé, destinée à recevoir une toile. Son emplacement est encadré de deux chutes de fruits que l'on retrouve sur les piédroits, dominées par un masque. Une scène champêtre occupe la totalité du linteau. Cette disposition rappelle celle de la cheminée de la chambre Judith à Maillé dans le Finistère, réalisée sans doute un peu avant le milieu du XVII^e siècle (84).

La comparaison avec d'autres décors situés au rez-de-chaussée du pavillon nord-est qui sont de pures créations du XIX^e siècle montre que le restaurateur a respecté assez scrupuleusement la peinture d'origine. La grande salle haute conserve un plafond à poutres et solives et une cheminée, peints dans une tonalité de fond ocre jaune. Les solives sont ornées, une sur deux, de motifs de cartouches. De gros enroulements d'acanthes se déploient sur les faces latérales des poutres, de chaque côté d'un motif central représentant deux angelots portant un vase et reposant sur un piédestal. La face inférieure est peinte, à partir d'un motif central, de chutes de grosses fleurs d'iris stylisées.

La composition de la cheminée rappelle celle du cabinet. Un défoncé du manteau était destiné à accueillir un tableau avec, de chaque côté sur un

(84) Le décor est attribuable à Donatien de Maillé, deuxième marquis de Carman, mort en 1652, dont le chiffre figure sur la cheminée.

fond échiqueté, une chute de fleurs retenue par un masque. Des feuilles de laurier et un entrelacs ornent le linteau, alors que les piédroits reprennent le motif de fond échiqueté sur lequel se retrouve une chute de laurier noué à un anneau. Un cuir au centre duquel figurent un paysage vient enrichir les côtés des piédroits. On retrouve ces paysages sur les faces latérales du manteau, entourés de feuilles de lauriers.

Une des chambres de l'aile sud possède encore une cheminée proche de celle du cabinet, avec un paysage peint sur le linteau, placé dans un cadre flanqué d'enroulement d'acanthes sur fond ocre jaune. La cheminée de la petite salle basse offre un décor qui paraît antérieur à ceux des autres pièces. Elle est peinte de motifs géométriques de petite taille et de tons très variés. Sur la base des piédroits figure un lion passant qui pourrait évoquer les armes des Ruellan.

Comme nous l'avons déjà relevé (85), le décor du Rocher-Portail, sauf peut-être la cheminée que nous venons d'évoquer, est certainement postérieur de plusieurs décennies à la construction du gros œuvre. La preuve nous en a été donnée par la découverte d'un plafond reprenant les ornements de celui de la grande salle haute. Ce plafond, qui se trouve dans une des pièces du rez-de-chaussée de la Ville-du-Bois à Mordelles (Ille-et-Vilaine), est daté par les armes de Jean de Farcy, acquéreur de la propriété en 1647. Ce Jean de Farcy se trouve être le frère de l'acheteur du Rocher-Portail en 1653, Annibal-François de Farcy. On retrouve au plafond de la Ville-du-Bois les masques peints de la cheminée du cabinet et de la grande salle haute du Rocher. Il s'agit incontestablement du même atelier. La disposition des motifs et le répertoire décoratif de ces deux plafonds est assez proche de celui, malheureusement un peu trop repeint, de la tour est du château de Goué à Fougerolles-du-Plessis en Mayenne qui utilise également des masques.

Assez stylisés dans leur motifs ornementaux, gros rinceaux d'acanthes, chutes de fleurs et de fruits, feuilles de laurier et damiers, ces peintures correspondent à la mode en vogue au milieu du XVII^e siècle. L'utilisation de la grisaille avec rehaut de couleurs et la référence aux modèles de Jean I Cotelle est caractéristique du retour au style classique de la régence d'Anne d'Autriche des années 1650-1660. Nous l'avons évoqué en parlant des décors du Châtellier à Corps-Nuds ou de ceux plus soignés du château de la Roche-Pichemer en Mayenne (86).

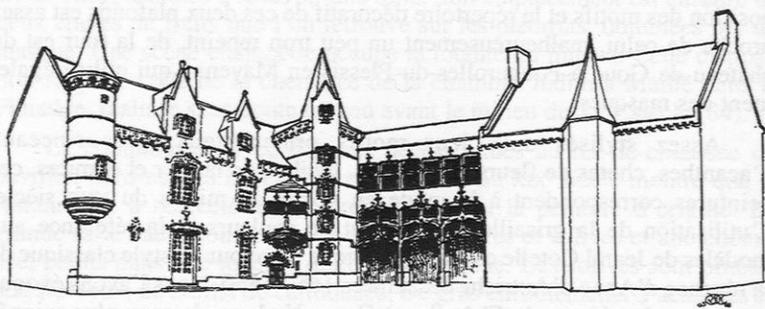
(85) C. AMIOT, «Le décor peint du château du Châtellier à Corps-Nuds. Un exemple de décor civil breton du milieu du XVII^e siècle», dans *Mélanges en l'honneur de Denise Delouche*, à paraître.

(86) C. AMIOT, C. D'ANTHENAISE, «Peinture décorative au XVII^e siècle», dans *303 La revue des pays de Loire*, XLVI, p. 74.

La galerie en Bretagne : un usage bien établi

L'élément le plus intéressant du Rocher-Portail est sans aucun doute sa galerie. Un tel ouvrage est rare dans les châteaux bretons du XVII^e siècle, bien que le principe ait été fréquent au siècle précédent (87). Parmi les exemples du XVI^e siècle nous retiendrons essentiellement ceux composés d'une galerie d'étage sur arcades. Nous laisserons de côté les simples arcatures en rez-de-chaussée comme Kerbiquet à Gourin (Morbihan) ou les exemples finistériens de Kerjean, Kergroadès et Kerlivry à Cléder (88), où la galerie supporte une terrasse au revers de l'entrée, selon le principe de Bury ou Écouen. Nous essaierons de voir si la fonction de la galerie bretonne au XVI^e siècle et au XVII^e correspond à celle mis en évidence par J. Guillaume dans le grand château français (89).

J.-P. Ducouret distinguait deux types de galeries, la galerie liaison et la galerie *cul-de-sac* correspondant peut-être à un usage semi-public. On peut se demander si la galerie de liaison n'est pas une évolution de la coursière qui apparaît aux façades des manoirs et des châteaux bretons dès la seconde moitié du XVI^e siècle pour faciliter la distribution. Dans les grands programmes le dédoublement du logis, notamment avec l'apparition du logis-porte, rend obligatoire les éléments de liaison à couvert. La multiplication des espaces de logement du château, comme à Vitré, entraîne la mise en place de galeries superposées en façade du logis prin-



Lanrigan (Ille-et-Vilaine).

Restitution des galeries (H.-M. Martin d'après M. Deceneux).

(87) La galerie dans les manoirs bretons a été évoquée par J.-P. Ducouret qui a bien montré la fréquence de son emploi (J.-P. DUCOURET, «Éléments remarquables ou insolites», dans *Le Manoir en Bretagne, 1380-1600*, Cahiers de l'inventaire n° 28, 1993, p. 206-207).

(88) Maintenant détruit.

(89) J. GUILLAUME, «La galerie dans le château français : place et fonction», dans

cipal et, sans doute, le long d'une partie de la courtine sud. L'exemple original de Lanrigan (Ille-et-Vilaine), malheureusement non mené à bien, avec ses très riches galeries superposées de la fin du xv^e siècle procède de la même démarche (90) en reliant deux logis indépendants. Ces galeries, comme les anciennes coursières, sont desservies à partir des espaces publics de circulation que sont les escaliers. Non loin de là l'ancien château du xv^e siècle de Miniac à Miniac-Morvan (Ille-et-Vilaine) possédait également porche et galerie pour desservir le logis.

À la même époque, vers 1500, se rencontrent des galeries qui ne sont plus destinées uniquement à relier des espaces résidentiels, mais apparaissent comme un pièce à part entière. Tel était le cas, sans doute, de celle du Cambout à Plumieux (Côtes-d'Armor) détruite il y a une vingtaine d'années. Construite vers 1500, elle formait une aile en équerre avec le logis principal. Sa galerie haute, reposant sur sept arcades ouvertes en rez-de-chaussée, comportait un seul volume ouvert sous charpente communiquant avec le logis (91) à partir de l'escalier. Contemporaine, celle du Diarnezleu au Faouët (Morbihan), également disparue, occupait la moitié d'une aile perpendiculaire au logis principal. Contrairement à la précédente, elle était



Plumieux (Côtes-d'Armor).
Le Cambout. Détail de la galerie détruite. (Cl. Inv. Gén.).

(90) M. DECENEUX, *Châteaux, manoirs et forteresses en pays de Combourg*, Combourg, 1988.

(91) J.-P. DUCOURET, «Éléments remarquables ou insolites...», *op. cit.*, p. 207.

doublée en profondeur à chaque niveau de deux pièces peu larges. Commandée par une pièce de l'étage (chambre ?) elle desservait outre les deux pièces sans cheminée la pièce du premier étage d'une tour située à son extrémité. Il paraît peu probable que l'on ait édifié un tel ouvrage uniquement pour le service d'espaces tout à fait secondaires.

Toujours au début du xvi^e siècle, la galerie de Tréhardet à Bignan (Morbihan) est l'ultime vestige du manoir disparu. La structure est toute médiévale avec un rez-de-chaussée ouvert sur l'extérieur, rythmé par de massives piles de granit et un étage en pan de bois percé de baies doubles. Cette galerie qui s'ouvrait autrefois sur le logis était également desservie de façon indépendante par un escalier en bois. Contrairement aux précédents exemples, elle était chauffée par une cheminée implantée sur le pignon ouest. Cette disposition montre bien que son usage n'est pas uniquement celui d'un couloir, mais rejoint dans une version vernaculaire l'exemple du promenoir chauffé du Plessis-Bourré, *lieu de passage où l'on s'arrête* selon l'expression d'André Chastel (92). Le manoir ayant disparu on ne sait malheureusement pas quelles pièces commandaient cette galerie.

Ces exemples qui ne paraissent pas avoir été très exceptionnels montrent que le principe de galerie sur arcades existait dès le début du xvi^e siècle en Bretagne, même dans les programmes relativement modestes.

La galerie de Lezhildry à Plouguiel (Côtes-d'Armor) offre une conception d'une autre ampleur. Elle occupe l'étage d'une aile perpendiculaire au manoir et repose sur une série de sept arcades. Si sa longueur n'a rien d'exceptionnel, sa largeur est inhabituelle (6,25 m). Elle s'ouvre par deux arcades sur une chapelle implantée perpendiculairement en son milieu, bien provinciale variante de Saint-Léger-en-Yvelines et d'Anet (93). Une cheminée placée dans un pignon de la galerie permet d'en chauffer une partie. L'accès se fait par une grande vis d'escalier logée dans un pavillon contemporain de la galerie. Il forme une jonction avec le corps principal du manoir (94). Cet escalier est accessible à partir de la grande salle du manoir et des arcades du rez-de-chaussée. Un des appartements du premier étage du corps central a un accès privilégié avec cette galerie, mais sans communication directe puisqu'il faut franchir l'escalier en gravissant quelques marches. Il semble que l'on ait voulu

(92) J. GUILLAUME, «La galerie...», *op. cit.*, p. 33.

(93) On peut évoquer, quant à l'origine d'une telle disposition, les chapelles ouvertes sur les salles hautes des grands manoirs du xv^e siècle, comme Le Hac ou La Roche-Jagu.

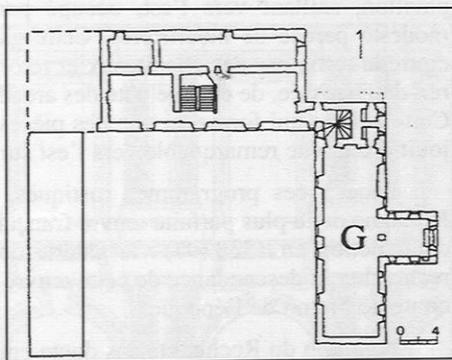
(94) Ce logis à trois niveaux fut repris dans la campagne de travaux de la fin du xvi^e siècle. On procéda notamment à son doublage en profondeur, à la reconstruction de sa façade pour régulariser les travées et à la mise en place d'un escalier rampe sur rampe.



Plouguiel (Côtes-d'Armor).

Lezhildry. Détail de l'aile est avec sa galerie d'étage.

recréer dans une aile une grande salle haute remplaçant les anciennes grandes salles du XV^e siècle, amputées par la mise en place de l'escalier rampe sur rampe au centre du corps principal. Si on en croit les armoiries figurant dans la chapelle, l'ensemble serait dû à René de Lezhildry et Renée d'Acigné sa femme avant 1595. Les éléments décoratifs et la technique de mise en œuvre s'accordent bien avec ceux de cette période.

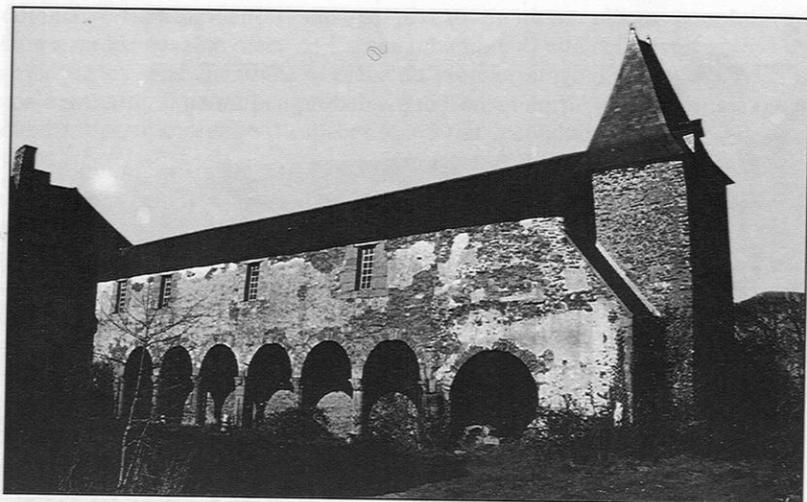


Plouguiel (Côtes-d'Armor).

Lezhildry. Plan de la galerie de l'étage avec le logis principal en fond de cour. (C. Amiot).

Sans doute contemporaine, la galerie de Beaugerard à Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine) paraît presque disproportionnée par rapport à la taille du corps de bâtiment principal. C'est un long couloir de 28,40 m sur 2,95 m, à l'origine couvert d'une voûte en bois surbaissée et aux murs ornés de peintures (95). Il relie une des chambres du logis à un petit

(95) Il en subsiste encore quelques fragments de voûte et un vestige de peinture.



*Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine).
Beauregard. Détail de l'aile est avec sa galerie d'étage.*

pavillon, saillant vers l'est, occupé par une pièce de dimension très modeste percée de meurtrières. Cette galerie repose sur sept arcs plein cintre amortis par des chapiteaux et retombant sur des colonnes (96). Au rez-de-chaussée, de chaque côté des arcades, se trouvait une pièce fermée. Cette galerie qui forme ici une des pièces composant l'appartement privé jouit d'une vue remarquable vers l'est sur la ville de Dol.

Face à ces programmes rustiques, il faut rappeler l'existence en Bretagne de la plus parfaite œuvre française dans le goût italien lors de sa construction en 1538 (97) : la galerie de Châteaubriant. Il sera vain de rechercher la descendance de cette œuvre précoce totalement étrangère au contexte breton de l'époque.

Non loin du Rocher et sans doute entreprise quelques années plus tôt, la galerie du château de Poilley a disparu au début du siècle dernier. Cette galerie est décrite en 1661 (98) comme une *grande gallerie qui a une vue dans la cour et sur le parterre*. Elle reposait sur un rez-de-chaussée dont on ignore l'aspect. Cette vaste galerie d'étage dominait un remarquable jardin à plusieurs terrasses supportées par d'importants soubassements en appareil

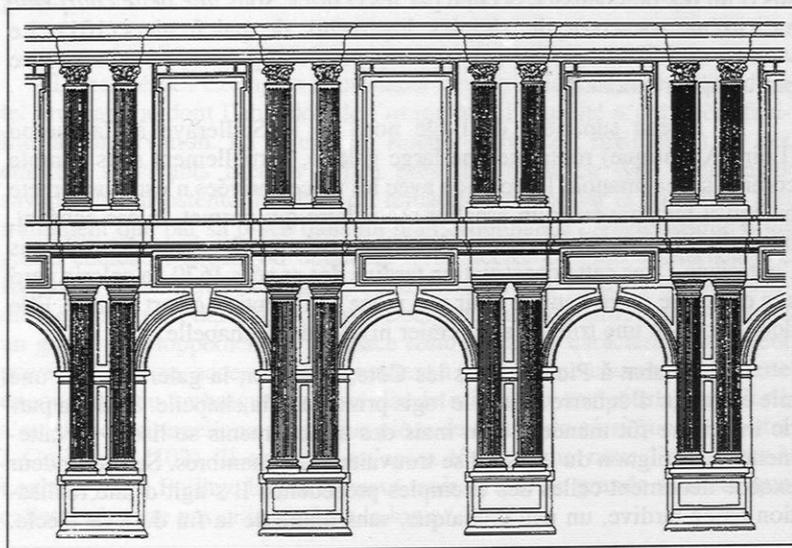
(96) Ces colonnes offrent des plans de formes diverses (circulaire, polygonale et carrée) qui font penser à un remontaige.

(97) Selon J.-P. BABELON, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 248.

(98) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bg 349.

cyclopéen. De proportions plus imposantes que celle du Rocher-Portail, elle possédait une double fonction de desserte des appartements du pavillon ouest et de promenoir. Elle était comme au Rocher commandée par une chambre, mais il semble qu'un escalier existait à l'une des extrémités. Il est possible qu'elle ait également tenu le rôle de grande salle, les pièces principales du logis étant de proportions assez modestes pour la taille de l'édifice.

Plus remarquables encore sont les vestiges de la Moussaye à Plénée-Jugon, où avaient été prévues vers 1582 deux galeries occupant l'étage des ailes nord et sud de chaque côté de la cour. Des doubles pilastres très finement sculptés, comme le montrent les fragments conservés, marquaient les deux niveaux de travée. La qualité ornementale de l'ouvrage reste exceptionnelle malgré son dépouillement et il est bien regrettable qu'il nous soit parvenu à l'état d'arrachement, vraisemblablement sans avoir été mené à bien. Si on en juge par l'emplacement du mur intérieur de l'aile est, la galerie de ce côté était peu large (3,75 m). Elle desservait une série de pièces de taille modeste (chambres ?) comme au Diarnelez. Il est possible que l'aile ouest dépourvue de refend longitudinal ait été prévue pour être uniquement occupée par une galerie (99). Leur accès se faisait à partir des deux escaliers en vis logés à la jonction du corps principal et des ailes. Il



*Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor).
La Moussaye. Restitution des ailes latérales de galeries (M. Gohel).*

(99) Le projet dut être abandonné rapidement et on se contenta par la suite d'élever un bâtiment de communs sans caractère particulier, au revers du mur extérieur d'origine.

est impossible de savoir s'il existait un autre accès à partir des chambres du corps central, les murs ayant été totalement repris lors de la restauration du XIX^e siècle.

Au Rocher-Portail, la galerie est également à double niveau, mais n'occupe qu'un côté de la cour. Ouverte par des arcades au rez-de-chaussée reliant la chapelle au logis, elle renferme à l'étage une longue pièce très largement éclairée par de larges baies et ornée de peintures. Elle est ici dépourvue de tout rôle de desserte, puisqu'elle ne conduit qu'au cabinet du seigneur du lieu, inscrite comme nous l'avons vu dans une suite de pièces privées et commandée par la chambre. Son usage de pièce de réception occasionnelle semble toutefois contredit par l'absence de cheminée.

L'aile est de Beaumanoir, dont le niveau se situe entre le rez-de-chaussée et le premier étage, pourrait bien avoir renfermé une galerie. Cet espace, en partie sous comble, largement éclairé de chaque côté par de hautes lucarnes, donnait accès à la chapelle située à l'étage (100) à partir du couloir de desserte des appartements privés.

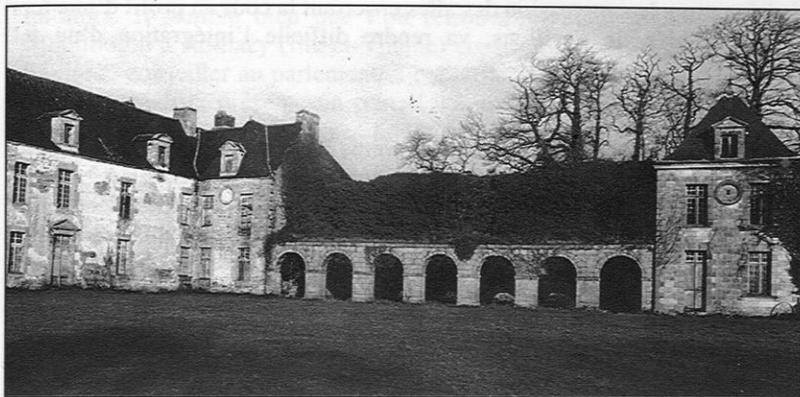
«Le programme prévu à Goulaines (Loire-Atlantique) à l'étage de la vaste aile ouest des années 1620 entreprise par Gabriel, premier marquis de Goulaine, paraît bien être celui d'une galerie. On imagine mal, au-dessus d'un rez-de-chaussée occupé par les écuries, sous *une belle charpente en carène renversée* de simples logements de palefreniers (101). Le volume se prêterait mieux au vaste espace d'une galerie, ici commandée par un appartement.

Le niveau supérieur de l'aile nord de la Seilleraye à Carquefou (Loire-Atlantique) renferme une large galerie, partiellement sous comble comme à Beaumanoir. La relation avec les pièces privées n'est plus directe puisqu'il faut traverser un escalier secondaire qui permet, le cas échéant, un accès direct depuis les pièces de réception du rez-de-chaussée ou depuis l'extérieur. Dans cette construction tardive des années 1670, la galerie perd son caractère privé pour devenir une pièce de réception à part entière. Elle donne accès à une tribune au premier niveau de la chapelle.

À Kernabat à Plouisy dans les Côtes-d'Armor, la galerie forme une aile en retour d'équerre reliant le logis principal à la chapelle. Seule la partie inférieure fût menée à bien mais des arrachements se lisent parfaitement sur le pignon du logis où se trouvaient des chambres. Sa profondeur excède nettement celles des exemples précédents. Il s'agit d'une réalisation assez tardive, un peu archaïque, sans doute de la fin du XVII^e siècle.

(100) Un second accès se faisait comme à Kerjean à partir de la terrasse située sur l'entrée.

(101) M. MELOT, «Le château de Goulaine», *Congrès Archéologique de France*, 1968, p. 239.



Plouisy (Côtes-d'Armor).
Kernabat. Vestiges de la galerie.
(Cl. Inv. Gén.).

Les arcades bien appareillées avec des tables saillantes sur les piles et des arcs plein cintre marqués de moulures avec agrafes montrent un travail soigné.

La rareté des exemples subsistants met en évidence la fragilité d'un tel programme dont l'abandon de l'usage puis l'inutilité n'ont guère facilité la conservation. La galerie du Rocher-Portail est maintenant un des derniers survivants bretons à peu près intacts de ce type d'ouvrages savants de pur ostentation. Elle est remarquable tant par la qualité de son traitement que par sa place dans un plan ordonnancé caractéristique d'un grand château français du début du XVII^e siècle. Comme à Diarnelez, à Kernabat et surtout Beauregard, contrairement aux autres exemples étudiés, elle s'inscrit dans l'espace privé seigneurial, disposition qui nécessite un grand développement de l'espace résidentiel. Le caractère strictement privé de l'espace, accessible uniquement à partir d'une chambre est à cette époque un peu archaïque puisque dès le milieu du XVI^e siècle, la galerie s'ouvre occasionnellement comme pièce de réception ainsi que l'a montré J. Guillaume (102). Il apparaît qu'assez tôt, comme nous l'avons vu à Lezhildry et à Poilley, la galerie peut tenir le rôle de grande salle lorsque celle-ci n'existe pas ailleurs dans le logis.

Après la première moitié du XVII^e siècle, le programme de la galerie ne semble plus guère avoir été utilisé hormis dans quelques cas exceptionnels comme Kernabat ou La Seilleraye. Le dédoublement du corps de

(102) J. GUILLAUME, «La galerie...», *op. cit.*, p. 40.

logis, comme la suppression des ailes enserrant la cour au profit d'une terrasse précédée de pavillons, va rendre difficile l'intégration d'un tel espace.

Le Rocher-Portail offre un programme à la mesure d'un homme neuf qui ne s'embarrasse pas des bâtiments construits par ses ancêtres. À quel maître d'œuvre doit-on attribuer ce parti moderne, mais fortement enraciné dans les formules locales ? Plusieurs détails décoratifs, principalement les lucarnes, nous ont orienté vers Saint-Malo, lieu où Gilles Ruellan semble avoir débuté sa carrière. En 1599 la cathédrale est en construction sous la direction de Thomas Poussin *architecte du Roy* et Gilles Ruellan n'est pas sans séjourner dans la cité, centre du diocèse dont il collecte certains impôts. Il n'est pas impossible qu'il ait fait appel à cet architecte. On ne saurait dire que se retrouvent des éléments strictement identiques au Rocher et à la cathédrale de la cité corsaire. Le bas-côté nord de la cathédrale de Saint-Malo est certainement plus maniériste. Les lucarnes ne sont pas celles utilisées au Rocher, mais les baies à crossettes y sont présentes avec les mêmes types d'appuis, comme les oculi, groupés par deux. La porte du transept nord avec ses pilastres cannelés, encadrant un arc plein-cintre retombant sur une imposte, n'est pas sans rappeler les travées de la galerie du Rocher. Le traitement des petites baies plein cintre des pavillons se retrouve à plusieurs reprises à la cathédrale, tout comme les différents profils de corniches. On retiendra également l'emploi peu commun d'arrière-voussures de Marseille dans les deux bâtiments. Les cheminées du comble de la cathédrale, bien qu'assez simples, peuvent également être mis en rapport avec les modèles les plus dépouillés utilisés au Rocher. Cette convergence de détails, auquel il manque sans doute le marquage des horizontales cher à Poussin, est assez révélateur.

À partir de 1610, Thomas Poussin est à Rennes où il semble avoir résidé au moins jusque en 1626, après avoir construit le pont Neuf et présenté un avant-projet avec Germain Gaultier pour le parlement (103). La porte Saint-Louis de Dinan, édifée en 1620, est attribuée également à Thomas Poussin sans preuve particulière (104). Hormis l'absence de bandeau et la présence d'une fenêtre, le principe, il est vrai des plus simples avec une porte charretière plein cintre et deux logements pour les bras du pont-levis, est utilisé de façon identique à la porte sud du Rocher donnant sur la basse-cour.

Rien ne s'oppose à ce que Poussin ait effectué des travaux pour des particuliers, bien qu'aucun document le prouvant n'ait été découvert jus-

(103) P. PETOUT, *Hôtels et maisons... op. cit.*, p. 48, d'après H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Germain Gaultier...», *op. cit.*, p. 14-15.

(104) C.-R. NÉEL DE LAVIGNE, *Souvenirs*, Dinan, 1850, p. 250.

qu'alors. Il semble bien que l'on retrouve sa main à la chapelle de Montmoron à Romazy (Ille-et-Vilaine) construite en 1630 pour Gilles de Sévigné, conseiller au parlement et conseiller d'État lui aussi. L'ouvrage, fort bien réalisé, présente un portail surmonté d'un fronton dans lequel s'inscrit un oculus et des baies latérales dans l'esprit de celles de Saint-Malo.

Il est donc possible que le Rocher-Portail soit l'œuvre de Thomas Poussin. La fortune de Gilles Ruellan lui permit de construire assez rapidement une ample construction d'où l'économie n'est cependant pas exempte : *il étoit naturellement ménager, il épargnoit toujours quelque chose* nous dit Tallemant des Réaux. En effet on ne trouve guère au Rocher le faste un peu inconvenant rencontré parfois chez les financiers. Nous sommes loin également de la richesse déployée par la famille d'Espinay pour sa demeure de Champeaux, avec ses cheminées de marbres et ses peintures. Si le programme est imposant, les façades du Rocher restent sobres, la pierre de taille, comme les coûteuses sculptures, y ont été ménagées sauf pour la galerie qui reste le morceau de bravoure de l'ensemble.

Ruellan a préféré les investissements dans la terre à une demeure trop fastueuse. Si on compare, par exemple, ses revenus des années 1608-1614, 1 370 000 livres, et le prix de vente du Rocher en 1653, 81 500 livres, comprenant cinq métairies et leurs 325 journaux de terre, on peut être surpris du peu d'argent investi dans la construction. Il n'est malheureusement pas possible d'estimer le montant des travaux du Rocher, n'ayant pas le prix de l'acquisition de la terre en 1596.

Gilles Ruellan est également cité comme le constructeur des châteaux de la Ballue et de Monthorin dont il s'était porté acquéreur. En réalité ces demeures étaient loin d'être terminées à sa mort. On ne peut guère lui attribuer que la partie ouest de la Ballue et le corps central de Monthorin, deux édifices bien modestes à l'époque qui seront complétés par ses successeurs.

À en juger par le procès-verbal des travaux effectués avant la vente de 1653, le Rocher ne semble pas avoir été beaucoup habité. D'une part il est certain que si les souches de cheminées n'étaient pas totalement achevées à la mort de Ruellan, le programme architectural était complet avec une basse-cour bordée de deux communs et sans doute un parterre isolé à l'est du château. D'autre part le changement d'une bonne partie des menuiseries, moins de quarante ans après la construction, reflète sans doute un manque d'entretien lié à l'absence du maître de maison.

Christophe AMIOT